



Mémoire Présenté
par : DIAWARA,
Sirimaha Habibatou

Université BAMAKO

**Problématique de l'aménagement
touristique des communes rurales de
Baya et de Tagandougou dans le cercle de
Yanfolila**

JUIN : 2010

15 MAR. 2011

09.04.05
DIA
15036

DIWARA Sirimaha Habibatou « Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE

REPUBLIQUE DU MALI
Un Peuple - Un But - Une Foi



UNIVERSITE DE BAMAKO

INSTITUT SUPERIEUR DE FORMATION
EN RECHERCHE APPLIQUEE
(ISFRA)

MEMOIRE DE DIPLOME D'ETUDES APPROFONDIES (DEA)
GEOGRAPHIE RURALE

**PROBLEMATIQUE DE L'AMENAGEMENT
TOURISTIQUE DES COMMUNES RURALES
DE BAYA ET DE TAGANDUGOU DANS LE
CERCLE DE YANFOLILA**

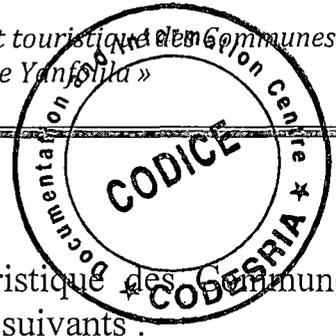
Présenté et soutenu par : **Sirimaha Habibatou DIAWARA**

Directeur de Mémoire
Dr Moussa SISSOKO

Date de soutenance
juin 2010

Membres du Jury
Dr. Ibrahima SONGORE : Président
Pr. Oumar Boulbou BA : Membre
Pr. Moukoko Koule KONATE : Membre

09.04.05
DIA
15036



Résumé

L'intérêt de la problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou réside dans les faits suivants :

- une concentration zonale de l'activité touristique dans le triangle Mopti-Djenné- pays Dogon avec les satellites de Tombouctou et Gao ainsi qu'une saisonnalité, la haute saison s'étendant de novembre à février ;
- une mauvaise ou sous exploitation des richesses du pays malgré le riche potentiel d'où la nécessité de diversification de l'offre touristique du Mali, l'aménagement touristique de Sélingué permettant d'offrir des produits complémentaire au pôle touristique de Bamako.
- l'existence d'un projet d'aménagement touristique des abords du lac de Sélingué du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, et d'une étude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone de l'Office de Développement Rurale de Sélingué.

Ainsi, l'objectif principal de l'étude est d'analyser le potentiel touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou en vue de sa mise en valeur et de sa préservation. Les différentes recherches (documentaire et sur le terrain) ont permis de faire un état des lieux et de connaître les atouts desdites communes. Les communes, accessibles par la route nationale 7 (RN7) reliant Bamako à Bougouni, possèdent deux (02) cours d'eau (Sankarani et Wassoulou Ballé), le lac de retenue d'eau du barrage de Sélingué, des infrastructures socioéconomiques et touristiques ainsi qu'un grand potentiel (sites naturels, historiques et monuments). A cela, il faut ajouter d'immense potentiel en agriculture, élevage et pêche existant avec l'ODRS. La fréquentation touristique est composée d'une clientèle de séjour (résidente et internationale) pour l'Hôtel Club à Baya, clientèle de passage ou d'excursion (résidente) pour le Campement Woloni à Tagandougou. Les Autorités administratives et villageoises sont favorables au développement de l'activité touristique, et la politique nationale du tourisme incite au développement du tourisme dans les deux communes. De plus elles sont convoitées par les investisseurs dont Groupe hôtelier Azalaï (malien) et Société Laïco (libyen).

Les orientations proposées concernent l'entretien et l'aménagement des infrastructures ainsi que des curiosités touristiques, d'une part, et la coordination des acteurs. Trois (03) produits à valoriser ont été identifiés. Il s'agit du fleuve, de la forêt et de la culture. Le produit fleuve est à développer prioritairement. Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou permettent le développement d'un circuit inter- Etat avec la Guinée Conakry, conformément au souhait de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

TABLE DES MATIERES

	page
Dédicace-----	iv
Remerciements-----	v
Liste des sigles et abréviations-----	vi
Liste des tableaux et graphiques-----	viii
Liste des cartes et photos-----	ix
Introduction-----	01
<u>Chapitre I : Approche méthodologique</u> -----	04
I Problématique-----	04
01) Revue de la littérature-----	04
02) Objectifs-----	09
03) Hypothèses-----	09
II Méthodologie-----	09
01) Recherche documentaire-----	09
02) Recherche sur le terrain-----	10
03) Traitement et interprétation des données-----	10
04) Difficultés-----	10
III Concepts clés-----	11
01) Concepts généraux-----	11
02) Concepts particuliers-----	14
<u>Chapitre II : Présentation des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou</u> -----	16
I Etude physique-----	16
01) Situation-----	16
02) Relief et hydrographie-----	19
03) Climat et végétation-----	20
II Etude démographique-----	21
01) Historique du peuplement-----	21
02) Population-----	22
03) Données sociologiques-----	24
04) Manifestations et curiosités culturelles-----	25
III Infrastructures socio- économiques-----	26
01) Infrastructure de base-----	26
02) Infrastructures économiques et de communication-----	28
3) Infrastructures de tourisme-----	30
<u>Chapitre III : Exploitation touristique</u> -----	34
I Fréquentation touristique-----	34
01) Statistiques touristiques-----	34
02) Professionnels de la zone-----	37
03) Professionnels de voyage-----	39
II Contraintes-----	43
01) Contraintes naturelles et humaines-----	43

01) Contraintes naturelles et humaines-----	43
02) Contraintes infrastructurelles-----	45
03) Contraintes économiques-----	49
04) Contraintes liées à l'exploitation touristique-----	51
<u>Chapitre IV : Orientations pour l'aménagement touristique</u> -----	53
I Projets de développement-----	53
01) Projets touristiques-----	53
02) Autres projets-----	54
II Orientations-----	55
01) Infrastructures-----	55
02) Potentialités-----	57
03) Politiques au niveau des décideurs-----	58
04) Produits à valoriser-----	60
Conclusion-----	62
Bibliographie-----	64
Annexes-----	67

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

DEDICACE

A ma fille FATOUMATA.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

REMERCIEMENTS

Aux termes des études de Diplôme d' Etudes Approfondies (DEA), nous tenons à remercier toutes les personnes ayant contribué de près ou de loin à la réalisation du présent mémoire.

Notre profonde gratitude va à l'endroit de notre famille, époux et fille, pour le soutien, la disponibilité et la patience dont ils ont fait preuve. Nous sommes également reconnaissantes à nos familles DIAWARA et GOUNDOUROU pour la présence, l'aide, l'engagement et l'encouragement apportés tout au long de la vie et des différents cycles de nos études. Nous remercions notre famille SISSOKO pour son soutien.

Nous remercions la Direction de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA) et l'ensemble du corps professoral, particulièrement la filière de Géographie Rurale, pour l'encadrement et la qualité des cours dispensés. Nos remerciements vont à notre encadreur Docteur Moussa SISSOKO, pour sa disponibilité, sa patience, sa confiance, ses conseils et son dévouement qui nous ont permis de mener à terme ce mémoire.

Nous remercions aussi le Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique (CODESRIA) pour le soutien financier.

Nos remerciements vont aussi au Secrétaire Général du Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, Monsieur Almamy Ibrahima KOREISSI, et le personnel de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie (Direction Général et Bureaux Régionaux) pour leur disponibilité et assistance. Nous remercions particulièrement Messieurs Moussa DIALLO, Ismaïl SOUMARE, Moussa dit Matin TESSOUGUE, Etienne Koniba SANGARE, Mohamedoun AG ABDOU, Gaoussou FOFANA, Olivier SANGARE.

Nous remercions également toutes les personnes ressources qui ont bien voulu nous apporter leur concours et leur savoir notamment le Secrétaire Général de la Mairie de Baya et le Premier Adjoint au Maire de Tagandougou. Nous n'oublierons pas Monsieur Yaranga COULIBALY du Laboratoire de Géographie de la FLASH. Nous ne saurions terminer sans remercier nos camarades de promotion pour l'excellente entente et la collaboration

LISTE DES SIGLES ET ABREVIATIONS

- **ACI** : Agence de Cession Immobilière
- **ADIBAC** : Association pour le Développement Intégré à Base Communautaire
- **ASDAP** : Association de Santé pour le Développement des Activités de Population
- **ATS** : Afric Trans Service
- **BRTH** : Bureau Régional du Tourisme et de l'Hôtellerie
- **CEP** : Cellule des Etudes et de la Programmation
- **Cf** : confère
- **CMDT** : Compagnie Malienne pour le Développement du Textile
- **CODESRIA** : Conseil pour le Développement de la Recherche en Sciences Sociales en Afrique
- **CSCOM** : Centre de Santé Communautaire
- **DEA** : Diplôme d'Etudes Approfondies
- **EDM SA** : Energie du Mali Société Anonyme
- **ENSUP** : Ecole Normale Supérieure
- **FLASH** : Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines
- **GRAAP** : Groupe de Recherche d'Action et d'Appui pour les Populations
- **ISFRA** : Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée
- **Kwh** : Kilowattheure
- **ODIT** : Observation, Développement et Ingénierie Touristiques
- **ODRS** : Office de Développement Rural de Sélingué
- **OMATHO** : Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie
- **OMT** : Organisation Mondiale du Tourisme
- **ONG** : Organisation Non Gouvernementale
- **ONP** : Office National des Postes
- **ORTM** : Office de Radiodiffusion et Télévision du Mali
- **PAAD** : Programme d'Appui aux Acteurs de la Décentralisation
- **PAPIM** : Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués de Maninkoura
- **PDSEC** : Plan Stratégique de Développement Economique, Social et Culturel
- **PDRHLS** : Projet de Développement des Ressources Halieutiques du Lac de Sélingué
- **PNUE** : Programme des Nations Unies pour l'Environnement
- **RACE** : Recensement Administratif à Caractère Electoral
- **RGPH** : Recensement Général de la Population et de l'Habitat
- **SARL** : Société Anonyme à Responsabilité Limitée
- **UEMOA** : Union Economique et Monétaire Ouest Africaine
- **US** : United States- Etats-Unis

LISTE DES TABLEAUX ET GRAPHIQUES

- Tableau n°1 : Coordonnées géographiques des villages de la Commune Rurale de Baya
- Tableau n°2 : Coordonnées géographiques des villages de la Commune Rurale de Tagandougou
- Tableau n°3 : Population de Baya par sexe
- Tableau n°4 : Population de Tagandougou par sexe
- Tableau n°5 : Associations et coopératives
- Tableau n°6 : Organisations Non Gouvernementales
- Tableau n°7 : Infrastructures éducatives
- Tableau n°8 : Infrastructures sanitaires
- Tableau n°9 : Infrastructures hydrauliques
- Tableau n°10 : Infrastructures économiques
- Tableau n°11 : Infrastructures de tourisme
- Tableau n°12 : Arrivées et nuitées des visiteurs de la Région de Sikasso en 2007 et 2008
- Tableau n°13 : Mouvements des voyageurs en 2009 de l'Hôtel Club et au Campement Woloni
- Tableau n°14 : Emplois des établissements de tourisme à Baya et Tagandougou
- Tableau n°15 : Informations sur les agences de voyages et la clientèle
- Tableau n°16 : Données sur l'exploitation touristique des agences
- Tableau n°17 : Exploitation de la zone d'étude par les agences
- Tableau n°18 : Informations sur les compagnies de transport routier

LISTE DES CARTES ET PHOTOS

CARTES

- **carte n°1** : Les Communes de Baya et Tagandougou
- **carte n°2** : Les infrastructures éducatives des Communes de Baya et Tagandougou
- **carte n°3** : Les infrastructures touristiques, hydrauliques et de santé des communes de Baya et Tagandougou

PHOTOS

- **photo n°1** : Mare sacrée de Dala
- **photo n°2 et 3** : Lieu de sacrifice près de la Mare sacrée de Dala
- **photo n°4** : Formation végétale abritant le lieu de sacrifice près de la Mare sacrée de Dala
- **photo n°5** : Intérieur du Restaurant de l'Hôtel Donso (Baya)
- **photo n°6** : Façade du restaurant de l'Hôtel Donso
- **photo n°7** : Campement Yaala (Baya)
- **photo n°8** : Boîte de nuit le Sankarani de l'Hôtel Club (Baya)
- **photo n°9** : Restaurant sur pilotis du Campement Woloni (Tagandougou)
- **photo n°10** : Toilette externe du Campement Woloni
- **photo n°11** : Cour du Campement Woloni avec cases d'habitation : photo de couverture également
- **photo n°12** : Centre de santé de Binko

LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : mouvement des visiteurs dans les établissements d'hébergement du Mali 2007 et Arrivées et Nuitées des touristes internationaux et nationaux par région du Mali en 2008
- Annexe 2 : Evolution des indicateurs clés du tourisme au Mali
- Annexe 3 : Identité des interlocuteurs durant les enquêtes
- Annexe 4 : Les questionnaires
 - Autorités administratives
 - Autorités villageoises
 - Responsables d'établissements hôteliers
 - Responsables d'agences de voyage
 - Transporteurs

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

INTRODUCTION

Le tourisme est un phénomène social et économique important qui a caractérisé le développement des sociétés à la fin du XX^{ème} et le début du XXI^{ème} siècle. Jadis réservé à une certaine élite, il touche toutes les couches socioprofessionnelles de la société. Son expansion et sa démocratisation ont été favorisées par le développement des moyens de transport et de communication.

A l'échelle mondiale, l'activité touristique a enregistré, en 2008, 920 millions d'arrivées de touristes internationaux¹ et 944 milliards de dollars américains² de recettes. Les flux mondiaux sont dominés par l'Europe. En effet avec 487,1 millions d'arrivées et 473,7 milliards de dollars US de recettes, le continent européen représente à lui seul plus de 50% des arrivées et recettes mondiales. Pour sa part, le continent africain a enregistré 45,7 millions d'arrivées de touristes internationaux et 30,6 milliards de dollars US de recettes représentant environ les 5% des arrivées et 3% des recettes mondiales. Quant au Mali, il a enregistré 190.000 arrivées et 230 millions de dollars US de recettes pour la même période, soit moins de 01% des arrivées et des recettes à l'échelle du continent africain.

Au regard de ces données, le Mali n'apparaît pas comme une destination touristique majeure en Afrique. Le pays possède pourtant un formidable potentiel et des atouts certains afin d'assurer le développement de son tourisme. En effet, des sites uniques classés patrimoine mondial matériel et immatériel de l'humanité existent au Mali. Il s'agit notamment du pays Dogon, de Djenné, de Tombouctou, du tombeau des Askia de Gao, de la traversée des bœufs de Diafarabé...Le Mali a une richesse culturelle qui est fondée sur la coexistence d'ethnies fascinantes ayant façonné les paysages, les productions matérielles et immatérielles. Sa population est accueillante, ouverte et d'une extrême gentillesse.

Cependant la destination Mali est relativement peu connue des marchés émetteurs, même en Europe. Pays enclavé de 1.241.000km² en Afrique de l'Ouest, le Mali a sept (07) voisins : Algérie, Burkina Faso, Côte d'Ivoire, Guinée Conakry, Mauritanie, Niger et Sénégal. Les sites et attraits sont souvent difficiles d'accès, et les infrastructures, particulièrement l'hébergement, demeurent de nos jours insuffisantes et susceptibles d'améliorations.

L'essentiel de l'activité touristique est concentré au niveau du triangle Mopti,

¹ Baromètre OMT du tourisme mondial, vol 8 n°1 Jan 2010, extrait de 07 pages

² Faits saillants du tourisme OMT, édition 2009 ; Données provisoires pour 2008

Djenné et pays Dogon avec une extension sur les satellites de Tombouctou et Gao. Cependant toutes les régions regorgent de potentialités touristiques. Autrement dit, tout le territoire malien est touristique. Mais les richesses sont peu ou mal exploitées même au sein du triangle touristique.

La mise en œuvre d'une politique nationale de diversification touristique assortie d'une exploitation efficiente des richesses dans le cadre du tourisme durable contribuerait certainement à la réduction de la pauvreté à travers la baisse des inégalités existantes entre les huit (08) régions administratives du pays et le District de Bamako, et d'y amorcer un développement durable. Les régions administratives sont Kayes, Koulikoro, Sikasso, Ségou, Mopti, Tombouctou, Gao, Kidal. Cette exploitation efficiente nécessite la préservation des ressources tant naturelles que culturelles ainsi qu'une diversification de l'offre touristique du pays.

Aujourd'hui la diversification de l'offre touristique est une nécessité au Mali dans un contexte de décentralisation. La décentralisation est le système administratif par lequel le pouvoir central accorde aux entités reconnues juridiquement, l'autonomie de gestion administrative et financière de leur territoire dans les limites prévues par la loi. Les entités du Mali sont dénommées « collectivités territoriales ». Ainsi les collectivités territoriales ont pour mission la conception, la programmation et la mise en œuvre des actions de développement économique, social et culturel d'intérêt régional ou local.³ De ce fait, aucune région, aucun cercle ou aucune commune ne veut rester en marge d'une exploitation touristique de ces ressources. Nous assistons ainsi à une profusion d'initiatives au niveau local notamment les festivals, les études de potentialités, les aménagements et fléchages de sites, mais aussi et surtout la prise en compte de l'activité touristique dans le Plan Stratégique de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC).

Dans ces conditions, l'aménagement vise l'intérêt général. Il crée les conditions permettant aux richesses d'être redistribuées sur l'ensemble du territoire national. « Aménager l'espace, c'est décider d'une action volontaire et réfléchie soit au niveau local, régional ou national (on parle d'aménagement du territoire)...L'espace est un lieu de confrontation de logiques différentes. Il est important de trouver des structures qui sont des interfaces entre acteurs et décideurs pour créer de nouveaux espaces aménagés » (cf. Brunet R. Ferras R, Théry H. op.cit).⁴ Un équipement est une réalisation physique d'installations créées pour divers usages collectifs aussi bien pour les populations locales que

³ Article 03 de la Loi n°93-008 Déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiée par la loi 96-056 du 16 octobre 1996

⁴ Catherine Dreyfus- Signoles (avril 2002) : « L'espace touristique » éditions Bréal in Net

pour les visiteurs. Cependant la majorité des projets d'aménagement privilégient plus souvent les visiteurs externes que les locaux. Ceux-ci doivent pouvoir exercer un certain contrôle sur l'activité touristique en bénéficiant à travers les retombées économiques entre autres les emplois, les revenus et les taxes fiscales. Le tourisme génère des flux financiers sous deux aspects :

- les consommations spécifiquement touristiques, par exemple l'hébergement, la restauration et l'animation ;
- le recours, pendant le séjour aux mêmes biens et services que ceux utilisés par la population résidente, par exemple les services publics comme l'hôpital, les services médicaux, les commerces ou la poste.⁵

La zone de Sélingué est une zone à aménager afin de proposer des produits complémentaires au pôle touristique de Bamako. Ces nouveaux produits sont nécessaires à la diversification de l'offre touristique de Bamako. En effet, située à 135km de Bamako, la zone de Sélingué offre un micro climat avec la présence d'un barrage hydro-électrique, qui porte son nom. La zone de Sélingué couvre toutes les communes situées de part et d'autre du barrage, en amont et en aval jusqu'à la frontière avec la Guinée Conakry.

Ainsi le thème intitulé « Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila » s'inscrit dans le cadre de la diversification de l'offre touristique de Bamako. Pourquoi spécifiquement ces deux communes ? Elles ont l'avantage d'être des communes centrales situées au bord du lac de retenue d'eau, d'être accessibles et dotées de certaines infrastructures touristiques et socio-économiques. Par ailleurs, elles connaissent une certaine activité touristique. L'étude permettrait d'y envisager les conditions nécessaires au développement du tourisme.

Le présent document est subdivisé en quatre (04) chapitres. Le premier chapitre présente l'approche méthodologique. La présentation des communes est faite au niveau du second chapitre. Quant au troisième chapitre, il a trait à l'exploitation touristique. Enfin, le quatrième chapitre donne les orientations d'aménagement touristique pour le développement de l'activité touristique.

⁵ Catherine Dreyfus- Signoles (avril 2002) : « L'espace touristique » éditions Bréal in Net

Chapitre I : Approche méthodologique

L'approche méthodologique est axée sur la problématique, la méthodologie utilisée et la clarification des concepts clés.

I. Problématique

La diversification de l'offre touristique est une nécessité au Mali afin de soutenir l'essor que connaît le pays dans le domaine du tourisme et de contribuer à la réduction de la pauvreté. En effet les potentialités touristiques du Mali sont peu/ou mal exploitées. De nos jours, il existe une concentration des activités touristiques au niveau du triangle Mopti- Djenné- pays Dogon avec une extension sur Tombouctou et Gao. L'activité touristique accuse par ailleurs une saisonnalité assortie de périodes mortes. En effet, l'activité touristique a réellement lieu de novembre à février pour la haute saison et de mi- juin à la mi-août pour la petite saison, la saison morte s'étend de mars à la mi-juin. C'est justement pour parer à cette saisonnalité et à cette concentration zonale, et dans le souci de protéger les ressources naturelles, que le Ministère en charge du Tourisme et celui en charge de l'Environnement ont élaboré en 2003 un programme de développement de l'écotourisme au Mali. Ce programme s'inscrit dans la droite ligne de la diversification de l'offre touristique mais aussi et surtout, de la promotion du développement durable.

L'écotourisme comprend toutes les formes de tourisme axées sur la nature où la motivation principale des touristes est la découverte et l'observation de celle-ci ainsi que des cultures traditionnelles existantes dans les espaces naturels. L'écotourisme réduit au minimum les effets négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel. Il appuie la protection des espaces naturels (i) en générant des profits économiques pour les communautés d'accueil, les organisations et les autorités gérant les espaces naturels, (ii) en offrant d'autres possibilités d'emploi et de revenus aux communautés locales, (iii) en sensibilisant davantage tant les populations locales que les touristes à la protection des biens naturels et culturels.⁶ Ce programme, resté en l'état, prenait en compte notre zone d'étude comprise dans la zone de l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS).

En 2006, l'ODRS a commandité une étude qui traite des perspectives de développement du tourisme dans la zone et donne déjà une idée des potentialités des dix (10) différentes communes par forme de tourisme. C'est également dans cette perspective de diversification de l'offre touristique du Mali et la

⁶ Extrait de la déclaration de Québec (19-22 mai 2002) lors de l'Année Internationale de l'Écotourisme

valorisation des importantes potentialités de la zone ODRS que l'aménagement des abords du barrage de retenue d'eau, sous l'angle d'un pôle touristique, a été envisagé par le Ministère en charge du Tourisme.

La présente étude porte sur la problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou, deux communes de la zone ODRS. Ce sont des communes voisines situées de part et d'autre dudit lac, faciles d'accès et connaissant déjà une certaine activité touristique. Ce sont également des communes centrales, entourées d'autres communes. Mais cette activité touristique est faible. L'étude cherche à connaître la raison de cette faiblesse de l'activité, des projets existants et l'avis des autorités administratives, villageoises ainsi que des professionnels du tourisme (établissements de tourisme et agences de voyage). Il ressort que le potentiel touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou est énorme. Ce potentiel est cependant mal connu et mal valorisé. Il a besoin d'être aménagé dans le cadre du tourisme.

L'aménagement touristique cherche à trouver un équilibre entre trois (03) objectifs : « (i) le droit aux vacances et au tourisme pour tous ; (ii) le développement du tourisme au bénéfice des régions d'accueil et de l'économie nationale ; (iii) la protection du patrimoine naturel et culturel ». ⁷ L'aménagement touristique porte sur les infrastructures à réaliser ainsi que les manifestations à promouvoir afin de développer l'activité touristique. Lesdits aménagements concernent, d'une part, les infrastructures de base (communication, santé, énergie...) et celles spécifiquement touristiques comme l'hébergement, la restauration et les distractions. D'autre part, les aménagements touchent au patrimoine culturel et naturel.

Les questions de recherches sont les suivantes :

- quel est le potentiel touristique des communes de Baya et Tagandougou ?
- comment les autorités administratives et villageoises perçoivent-ils l'activité touristique ?
- existe-t-il une incitation au développement touristique de la zone au niveau de la politique touristique ?
- et comment tirer profit du potentiel dans le cadre de la diversification ?

01) Revue de la littérature

L'aménagement du territoire constitue un ensemble de décisions, d'actions et d'interventions politiques et techniques, volontaires et concertées, qui visent à

⁷ Tiré de Merlin Pierre, 2008 : « Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliables ? » Nouvelle édition, Edition La Documentation Française ; Etudes de la Documentation française 232 pages [En ligne] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303331952688>

assurer une répartition adéquate de la population, des activités économiques et des équipements et infrastructures en vue d'un développement équilibré tout en tenant compte des contraintes naturelles et anthropiques à leur établissement (*Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, PNAT 2006*).

En conséquence, il y a lieu de relever que l'aménagement du territoire a pour finalité de promouvoir la mise en valeur des ressources régionales et d'améliorer le cadre de vie et les conditions d'existence des habitants en atténuant les disparités de développement économique et social (*PNAT, 2006*).

C'est pourquoi l'approche d'aménagement du territoire constitue un outil de planification spatiale du développement économique, social, culturel et de gestion de l'espace. De ce fait, elle fixe les orientations, les objectifs et les stratégies permettant de guider les prises de décisions et les actions futures en matière de développement. Il en est ainsi notamment d'assurer l'affectation des ressources de l'espace tout en tenant compte des contraintes et des potentialités et/ou des utilisations optimales des ressources (*PNAT, 2006*). Les collectivités territoriales seront ainsi compétitives.

Or l'absence d'un cadre d'orientation et de mise en cohérence des efforts d'aménagement du territoire et touristique, au niveau local principalement, et dans les communes rurales de Baya et de Tagandougou justifie le thème : Problématique de l'aménagement touristique dans ces deux communes.

D'autres liens de justification peuvent concerner entre autres :

- la consolidation de la décentralisation (à travers la viabilité des communes par le biais du transfert effectif de certaines ressources fiscales et de compétences (*PNAT, 2006*) ;
- la prise en compte des engagements internationaux ou sous-régionaux et de mondialisation à travers l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

De plus, l'adoption d'une logique sous-régionale présente des avantages notamment : la mise en place d'une politique de coopération, la réalisation d'économies d'échelle, les échanges de savoir-faire et de bonnes pratiques, l'adaptabilité de l'offre touristique à la demande des voyageurs (tours opérateurs) réduits par les produits transfrontaliers, la possibilité de bénéficier des financements des grands bailleurs de fonds (*ODIT France, 2007*).

L'aménagement touristique est au cœur des futures réalisations des collectivités locales. Ainsi les autorités locales responsables des régions, départements, municipalités, communes, zones rurales et sites touristiques de l'Afrique subsaharienne participent de plus en plus à la conception, au développement et à la gestion des multiples aspects du tourisme. En effet, il est surtout question de

tirer du tourisme davantage de bénéfices en termes d'emplois, de revenus, de possibilités de création d'entreprises, etc. (OMT, 1999).

En réalité, il est judicieux de maximiser les retombées bénéfiques du tourisme à l'échelon local tout en réduisant au minimum les problèmes qu'elles occasionneraient. De ce fait, une bonne planification, une mise en œuvre efficace des mesures de développement et une gestion efficace et continue du tourisme sont absolument indispensables (OMT, 1999). La planification consiste à organiser les futures activités pour atteindre certains objectifs. La planification du tourisme vise à faire profiter la société de divers avantages socio-économiques tout en assurant la durabilité du secteur touristique par la protection de l'environnement et de la culture locale. En conséquence, les projets touristiques seront bénéfiques pour la région et n'entraîneront pas de graves difficultés écologiques ou socio-économiques. Il faut les soumettre à une évaluation d'impact sur l'environnement (OMT, 1999).

Le tourisme durable est un concept notamment repris par l'Organisation Mondiale du Tourisme, ayant pour but, comme le développement durable, d'être à la fois un outil économique, social et écologique. Plus précisément, il s'agit de prendre en compte les écosystèmes et les populations locales, en développant leur autonomie économique, etc. (*Alternatives Economiques*, 2007).

Il est à noter aussi l'étude relative à l'élaboration de la politique commune du tourisme de l'UEMOA. Cette étude se focalise notamment sur l'appui au développement local dont les objectifs visent à accompagner les initiatives locales de développement des activités autour du tourisme pour la réduction de la pauvreté (UEMOA, 2008).

La question d'aménagement est et demeure d'actualité à travers les recherches effectuées. Il en est ainsi du mémoire de géographie portant sur la problématique d'aménagement de la Commune Rurale de Zangasso (Arouna BERTHE, 1999). L'auteur a évoqué la question d'aménagement propre à la commune de Zangasso, et cela de façon générale. Il a surtout précisé les potentialités, les contraintes et les orientations pour l'aménagement et le développement de ladite commune. Toutefois, l'approche touristique de l'aménagement n'a pas été traitée.

Pierre GEORGE (*Précis de géographie rurale*, 1978) mentionne la notion d'aménagement mais sous un angle agricole.

Au niveau étatique, force est de constater que si la politique d'aménagement du territoire est en marche, il y a lieu de noter qu'elle est timide dans le domaine

touristique. En effet, le Mali, à travers le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme s'inscrit dans une vision d'aménagement touristique des abords du lac de Sélingué. Mais cette vision est à l'étape de projet faute de réalisation de l'étude (*Ministère de l'Artisanat et du Tourisme, 2006*).

En 2006, une étude sur les *potentialités* de développement du tourisme dans la zone de l'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) a actualisé l'état de la problématique d'aménagement touristique dans ces communes dont Baya et Tagandougou. L'étude recommande entre autres d'entreprendre des études d'aménagement des sites culturels et écotouristiques (*ODRS, 2006*). En effet, la zone ODRS regorge d'importants sites touristiques. Et l'activité touristique à travers son effet induit peut stimuler l'agriculture, créer des emplois, relancer les activités de maraîchage et de l'aviculture tout en créant de la valeur ajoutée dans toute la zone.

Au niveau communal, le Plan Stratégique de Développement Economique, Social et Culturel (PDSEC) et le document relatif à la situation de référence soulignent l'absence des sites touristiques aménagés et la méconnaissance des avantages du tourisme entraînant un manque à gagner pour la commune. Une des solutions vise à mener des études d'aménagement touristique (*PDSEC, 2006 ; PAAD- Helvetas- Commune de Baya et de Tagandougou, 2005*).

En comparaison, en France, la problématique de l'aménagement touristique est une réalité. C'est pourquoi des réflexions sont posées à travers ce couple tourisme et aménagement touristique. L'auteur s'interroge si les objectifs de ce couple sont inconciliables. Il précise à travers son livre, les enjeux de l'aménagement touristique en focalisant le débat sur les politiques d'aménagement touristique (*Pierre MERLIN, 2008*). Cette réflexion française peut être un exemple pour mieux comprendre la problématique d'aménagement touristique au Mali, et plus précisément dans les communes de Baya et de Tagandougou.

L'état des recherches, à travers les documents consultés et lus, montre opportunément et à juste titre qu'une étude sur la problématique de l'aménagement touristique dans les communes de Baya et de Tagandougou reste d'actualité. Le présent mémoire au-delà d'une introduction, de l'approche méthodologique, présente les deux communes et se focalise sur l'exploitation touristique à travers l'état des lieux et des contraintes suivant des données statistiques. Toutefois, l'aspect fiscalité n'a pas été traité. Loin de faire un travail de comparaison entre les deux communes, il s'agit d'une démarche analytique tendant à présenter les deux communes.

02) Les objectifs

L'objectif principal de l'étude est d'analyser le potentiel touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou en vue de sa mise en valeur et de sa préservation.

Plus spécifiquement, il s'agira d'identifier les facteurs favorables et défavorables au développement de l'activité touristique à travers les actions suivantes :

- mettre en exergue le potentiel touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou;
- évaluer les perceptions et recenser les projets de développement auprès des Autorités et de la population locale ;
- analyser la politique nationale du tourisme dans le cadre de l'incitation du développement de la zone d'étude.

03) Les hypothèses

Les hypothèses suivantes sont formulées:

- le contenu de la politique nationale autant que les perceptions et visions des Autorités et de la population locale sont favorables au développement touristique de la zone ;
- les Communes possèdent un potentiel touristique (sites, monuments, infrastructures...).

II. Méthodologie

La méthodologie est basée sur la recherche documentaire et la recherche sur le terrain.

01) La recherche documentaire

La recherche documentaire a porté sur les études, projets et réflexions menées par les différents services sur la zone d'étude. Cette recherche a été faite dans les bibliothèques et centres de documentations. Il s'agit, entre autres, de : la bibliothèque nationale, les bibliothèques de l'Université de Bamako notamment au niveau de l'Ecole Normale Supérieure (ENSUP), de la Faculté des Lettres, Langues, Arts et Sciences Humaines (FLASH) et de l'Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée (ISFRA), les centres de documentations des services administratifs (Directions Nationales : Agriculture, Tourisme, Décentralisation). Les éléments suivants ont été ciblés : fichiers, catalogues, répertoires, périodiques, publications officielles ou non, livres, informations

cartographiques, encyclopédies, dictionnaires, statistiques, précis, manuels, mémoires, thèses, CD, CD-ROM etc.

02) La recherche sur le terrain

Dans le cadre de la recherche sur le terrain, des guides d'entretien ont été élaborés pour évaluer le potentiel, connaître la perception du tourisme ainsi que la conception du développement pour les intervenants, connaître leur vision sur l'activité touristique et le rôle qu'ils peuvent y jouer ainsi que les aménagements à réaliser. Ont été concernés les responsables des structures administratives au niveau national (Directions Nationales), régional (Directions Régionales) et communal (Mairies); les chefs de village, les responsables des établissements de tourisme (hébergement, restauration et animation) au mois de janvier 2010 (les 23 et 24). L'enquête des responsables des agences de voyage de Bamako, initialement prévue pour février, s'est déroulée de février à mars 2010. Certaines réponses nous sont parvenues courant Mai. Les transporteurs ont été contactés en Juillet 2009 pour les minibus et février 2010 pour les cars.

La carte n°1 des Communes Rurales de Baya et Tagandougou a été réalisée par nos soins à partir du logiciel MapInfo. Les cartes n°2 et 3 ont été faites par le laboratoire de Géographie de la FLASH. Les photos ont été prises avec un appareil photo numérique lors des enquêtes sur le terrain.

03) Traitement et analyse des données

Le dépouillement et le traitement des données ont été effectués avec les logiciels Microsoft Word, Excel et MapInfo, avant l'interprétation des données. Une synthèse de différents documents recueillis ainsi que des données d'inventaire et d'enquête a été faite.

04) Les difficultés

Des difficultés ont été rencontrées lors de la recherche documentaire et la recherche sur le terrain.

La recherche documentaire a pris du temps vu qu'il existe très peu de documents sur la zone d'étude. Les informations disponibles portent généralement sur la région de Sikasso ou le Cercle de Yanfolila (niveau macro). Le niveau des communes (micro) est difficile à obtenir. Les informations sur le secteur agricole de la zone ne sont pas disponibles au niveau de la Direction Nationale de l'Agriculture.

Les distances entre les villages de la Commune Rurale de Tagandougou et le mauvais état des routes ont rendu difficile la recherche sur le terrain. Les autorités villageoises de Farabacoura, Farabacoro, Tiègouekourouni, Kondjiguila et Baya- Siékorolé n'ont pas pu être jointes pour raison de panne mécanique du véhicule. Cependant le village de Binko, chef lieu de la commune de Tagandougou, représente les villages de Farabacoura (02Km), Kondjiguila (01Km) et Baya- Siékorolé (01Km) à cause de leurs similarités socio- culturelles et leur concentration géographique.

Au niveau des agences de voyage, un échantillon aléatoire au pas de 1/10 avait été établi sur la base de 91 agences de voyage exerçant le tourisme de découverte (circuit, excursion) comme l'une de ses activités. La base des 91 agences a été extraite des 171 agences de la liste 2009 des agences de voyage du Mali en date du 12 octobre 2009. Toutefois, connaissant la difficulté d'obtenir des informations auprès des agences de voyage, le questionnaire a été envoyé par mail aux agences de voyages dont l'E-mail figurait sur la liste de 2009. Plusieurs adresses mail étaient erronées. Une quarantaine d'agences de voyages ont pu être joints. L'envoi multiple de mail a été soutenu par les appels téléphoniques et la visite au niveau des agences localisées. Onze (11) agences ont répondu au questionnaire. Il s'agit de : Massa Voyages, Ztravel, Ortiz Voyages, Mali Travel Tours, Sigui Travel, Continents Tours, Timboubours, Mali Tours Services, Sahel Voyages, Tam Voyage et Afric Trans Service (ATS). Massa Voyage et Mali Tours Services n'ont pas débuté le tourisme de découverte. Ainsi les réponses de neuf (09) agences de voyage exerçant le tourisme de découverte ont été obtenues.

III Concepts clés

La clarification des concepts clés se subdivise en deux (02) parties. Il y a d'abord les concepts de base dénommés « concepts généraux » et ceux portant sur les entreprises de tourisme et acteurs dits « concepts particuliers ».

01) Concepts généraux

La présentation des concepts est faite selon leur importance. Elle n'est pas ainsi faite par ordre alphabétique.

Le Tourisme est l'ensemble des activités déployées par les personnes au cours de leurs voyages et de leurs séjours dans les lieux situés en dehors de leur environnement habituel pour une période consécutive qui ne dépasse pas une année, à des fins de loisirs, pour affaires et autres motifs. La définition du tourisme se fait à partir du sujet et non de l'objet car c'est un phénomène

complexe.

Un Visiteur international est toute personne qui se rend dans un pays autre que celui où elle a son lieu de résidence habituelle, mais autre que celui correspondant à son environnement habituel pour une période inférieure ou égale à 12 mois, et dont le motif principal de la visite est autre que celui d'exercer une activité rémunérée dans le pays visité. Aux fins statistiques, le terme **visiteur** désigne le voyageur inclus dans les statistiques de tourisme. **Pour qu'un déplacement soit qualifié de déplacement touristique, il faut qu'il remplisse quatre (04) conditions à savoir :**

- que le déplacement se fasse hors de la résidence habituelle : notion 1;
- que le déplacement se fasse en plus en dehors de l'environnement habituel: notion 2;
- que la durée soit inférieure à douze (12) mois ou un (01) an : notion 3;
- et que ce ne soit pas pour exercer une activité rémunérée : notion 4.

Ainsi la durée maximale d'un déplacement touristique n'excède pas une année et la motivation est touristique. En matière de motivation touristique il y a : les affaires et/ou de congrès (tourisme d'affaires et/ou de congrès), la religion (tourisme religieux), la santé (tourisme de cure notamment le thermalisme au niveau des sources thermales), la visite aux parents. Neuf (09) catégories de voyageurs ne sont pas inclus dans les statistiques du tourisme : les travailleurs frontaliers, les immigrants temporaires, les immigrants permanents, les nomades, les passagers en transit, les réfugiés, les membres des forces armées, les représentants consulaires, les diplomates. La durée permet de faire une distinction au niveau du visiteur à savoir le touriste et l'excursionniste.

Un Touriste est un visiteur qui passe au moins une nuitée dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans le pays visité et dont la durée de séjour ne dépasse pas 12 mois consécutifs.

Un excursionniste est un visiteur qui ne passe pas la nuit dans un moyen d'hébergement collectif ou privé dans la zone visitée. Ainsi **l'excursion** est une visite d'une journée sans nuitée.

L'offre touristique est l'ensemble des biens et services proposés par un pays et consommés par des touristes. Elle incorpore un ensemble de biens et services proposés au touriste pour satisfaire ses besoins d'ordre touristique. Elle est composée de l'offre originelle et de l'offre dérivée. L'offre originelle concerne les ressources naturelles, la matière première. L'offre dérivée porte sur les infrastructures et superstructures mises en place pour exploiter les ressources touristiques.

La demande touristique, dans sa signification globale, mesure la clientèle qui se déplace périodiquement et de façon temporaire en dehors de son environnement habituelle pour des motifs de voyages touristiques autre que pour exercer une activité rémunérée dans le pays visité.

L'écotourisme comprend toutes les formes de tourisme axées sur la nature où la motivation principale des touristes est la découverte et l'observation de celle-ci ainsi que des cultures traditionnelles existantes dans les espaces naturels. L'écotourisme réduit au minimum les effets négatifs sur l'environnement naturel et socioculturel. Il appuie la protection des espaces naturels (i) en générant des profits économiques pour les communautés d'accueil, les organisations et les autorités gérant les espaces naturels, (ii) en offrant d'autres possibilités d'emploi et de revenus aux communautés locales, (iii) en sensibilisant davantage tant les populations locales que les touristes à la protection des biens naturels et culturels.⁸

Le développement durable est un développement qui doit tout à la fois contribuer à la protection et la valorisation de l'environnement, au développement économique et au progrès social. Il est basé sur le principe d'une gestion rationnelle des ressources du monde et de l'équité dans leur utilisation et dans la répartition des bénéfices qui en sont issus.

Le développement du tourisme durable/ développement durable du tourisme a trait à toute forme de développement de l'activité touristique qui respecte, préserve et met en valeur à long terme les ressources naturelles, culturelles et sociales d'une localité. Ce développement suppose un aménagement et une gestion intégrée des ressources ainsi que la participation des acteurs locaux afin que la mise en œuvre cadre avec les besoins et les capacités de la localité.

L'aménagement est une organisation globale de l'espace, destinée à satisfaire les besoins des populations intéressées en mettant en place les équipements nécessaires et en valorisant les ressources naturelles.

L'aménagement du territoire est un ensemble de décisions, d'actions et d'interventions politiques et techniques, volontaires et concertées, qui visent à assurer une répartition adéquate de la population, des activités économiques et des équipements et infrastructures en vue d'un développement équilibré tout en tenant compte des contraintes naturelles et anthropiques à leur établissement.⁹

⁸ Extrait de la déclaration de Québec (19-22 mai 2002) lors de l'Année Internationale de l'Écotourisme

⁹ Extrait de l'introduction de la Politique Nationale d'Aménagement du Territoire, mars 2006, DNAT

Ainsi l'aménagement du territoire procède à une organisation de l'espace avec un souci d'équité sociale et de durabilité des ressources.

L'aménagement touristique porte sur les aménagements à réaliser afin de développer l'activité touristique. Cet aménagement a également trait au patrimoine culturel et naturel. Il repose sur le fait de réussir l'intégration d'un ou plusieurs équipements à leur environnement. Ceci nécessite un accompagnement avec une série de mesures utiles et/ou nécessaires au fonctionnement des équipements réalisés.

02) Concepts particuliers

Le classement des concepts particuliers est fait par catégorie selon l'ordre suivant : l'hébergement, la restauration, l'animation, l'agence de voyage et le guide de tourisme.

L'hôtel est un établissement commercial qui offre principalement en location des chambres équipées et meublées à une clientèle de passage ou de séjour. Il assure un service de restauration, et accessoirement des services de distraction, d'animation, de soins et de cure selon sa destination principale.

Le campement est un établissement d'hébergement sommaire réalisé sur des sites touristiques, qui offre également la restauration et la boisson.

La résidence touristique est un établissement commercial d'hébergement, à vocation touristique, qui offre en location des unités de logement, meublées et dotées d'une cuisine, isolées ou groupées en immeuble ou en lotissement.

Le village de vacances est un établissement commercial d'hébergement et de loisirs qui offre, selon la formule du forfait à une clientèle constituée essentiellement de touristes, des unités de logements isolées ou groupées en lotissement et assure des services de restauration et d'animation à caractère collectif adaptés à ce type d'hébergement.

Le camping est un établissement commercial d'hébergement situé sur des terrains équipés, clôturés et gardés et qui offre en location des emplacements, en vue d'accueillir des campeurs munis de l'équipement adéquat comme la tente, la caravane et l'auto-caravane.

Le bar restaurant est un établissement commercial qui offre des repas et des boissons. Il peut offrir notamment des services de distraction et d'animation.

La discothèque (night club) est un établissement commercial de divertissement, ouvert la nuit, où l'on peut écouter de la musique, danser et consommer des boissons.

L'espace de loisirs est un espace aménagé, couvert ou non, où l'on peut organiser des manifestations musicales, danser, manger ou divertir les enfants. Il peut être intégré à un hôtel.

L'agence de voyage et de tourisme est un établissement commercial qui se livre ou apporte son concours aux opérations suivantes :

- organisation de voyages individuels ou collectifs, vente de circuits ou de séjours individuels ou collectifs ;
- délivrance des titres de transport, réservation de places au niveau des locaux d'hébergements collectifs, délivrance de bons d'hébergement ou de restauration ;
- organisation de visite de sites, monuments, musées et villes ;
- organisation de transports aériens collectifs que sont les vols charters ;
- location de voitures, cars, bateaux, trains et avions et réservation de places au niveau de ces moyens de transport.

L'agence de voyage fait partie des organisateurs de voyage et de séjours comme les associations, organismes et groupements de tourisme à but non lucratif et les organismes locaux de tourisme à but non lucratif.

Le guide de tourisme est toute personne, qui pour son propre compte ou pour le compte d'agence de voyage, conduit ou accompagne les touristes dans les véhicules, sur la voie publique, dans les monuments, les musées, les sites touristiques et leur fournit toutes les informations utiles.

Après la présentation des aspects méthodologiques, il convient de présenter les communes sujettes de l'étude.

Chapitre II : Présentation des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou

Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou relèvent du Cercle de Yanfolila dans la région de Sikasso, la troisième région administrative de la République du Mali.

La présentation des deux (02) communes se fera d'abord sur le plan physique, ensuite démographique, et les infrastructures socio-économiques termineront ce chapitre.

I. Etude physique

L'étude physique a trait aux potentialités naturelles dont disposent les communes de l'étude. L'étude physique donnera ainsi la situation géographique des communes, présentera le relief, l'hydrographie, le climat et la végétation.

01) Situation

La Commune Rurale de Baya est limitée au Nord par les Communes de Tiakandougou et de Maramandougou dans le Cercle de Kati, au Sud par celle du Ouassoulou- Ballé, à l'Est par celle de Syentoula et Tagandougou à l'Ouest. La commune est située en partie en amont et en aval du barrage de Sélingué, aux abords du lac de retenue, sur la rive droite du Sankarani. Le Chef lieu est Kangaré situé à environ 135km de Bamako par la route nationale RN7. Il est accessible par une route goudronnée : à 86 km après Oulessebouougou sur la RN7, il y a une bifurcation à droite. La Commune Rurale de Baya compte cinq (05) villages que sont Kangaré, Dalaba, Dalabala, Sélingué (Selinkegny) et Sanankoroni. Les coordonnées géographiques des villages sont dans le tableau n°1 suivant.

Tableau 1 : Coordonnées géographiques des villages de la Commune Rurale de Baya

Village	Longitude	Latitude
Kangaré	- 8,200730	11,644370
Dalaba	-8,199189	11,648289
Dalabala	-8,178380	11,643230
Sélingué	-8,216670	11,650000
Sanankoroni	-8,183329	11,666660

Source : tiré de la cartographie du Mali; Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles

Quant à la Commune Rurale de Tagandougou, elle fait frontière avec la Commune de Séléfougou au Nord, au Sud avec celle de Sankarani, à l'Est par Baya et à l'ouest par la République de Guinée (Conakry). Tagandougou est en

partie en amont et en aval du barrage de Sélingué, aux abords du lac de retenue, sur la rive gauche du Sankarani. Le Chef lieu est Binko à 02km du barrage de Sélingué. La Commune Rurale de Tagandougou comprend sept (07) villages : Tagan, Tiégouekourouni, Farabacoro, Kondjiguila, Binko, Farabacoura et Baya-Siekorolé. Les coordonnées géographiques des villages sont dans le tableau n°2 suivant.

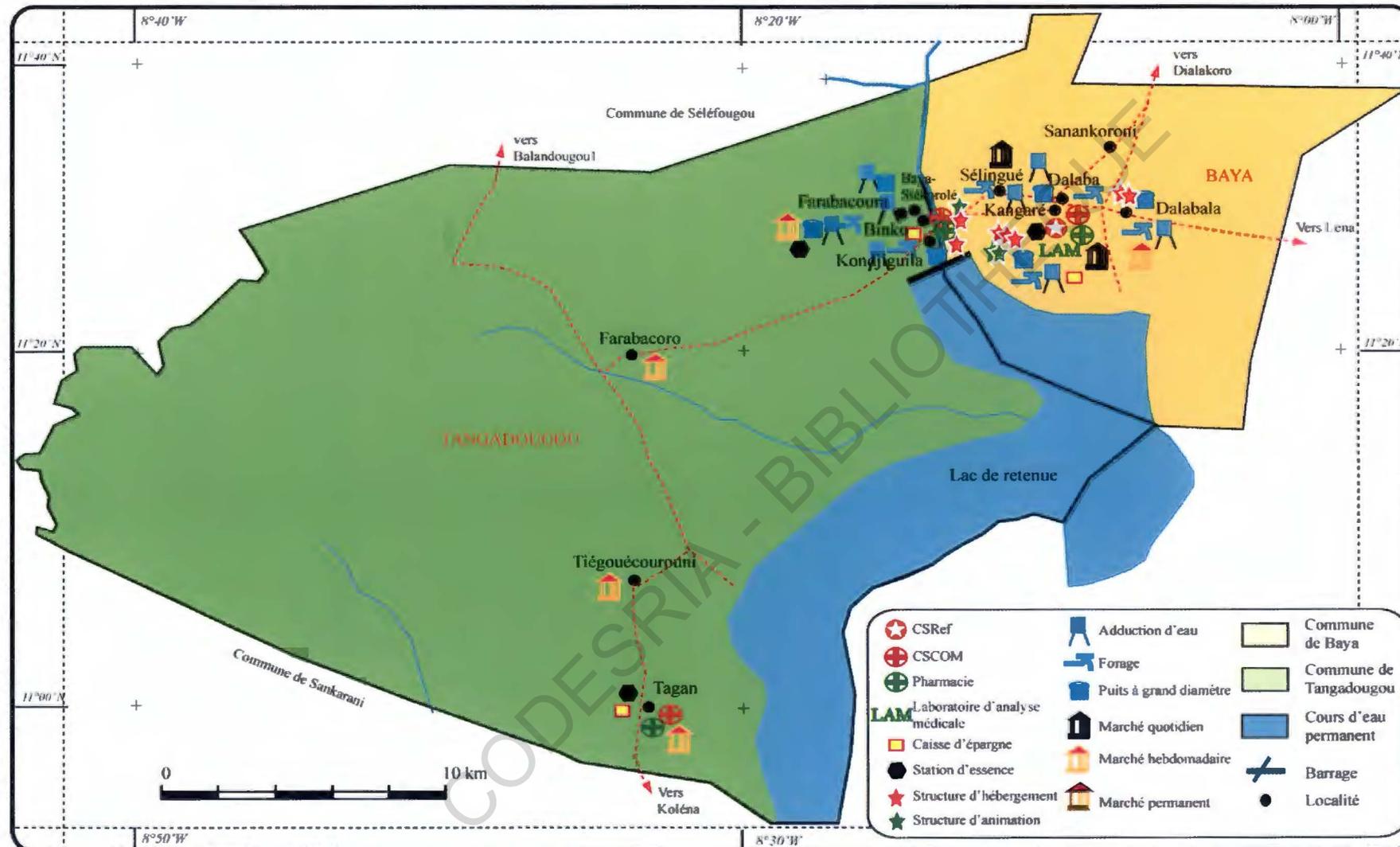
Tableau 2 : Coordonnées géographiques des villages de la Commune Rurale de Tagandougou

Village	Longitude	Latitude
Tagan	- 8,331440	11,470739
Tiégouekourouni	-8,337600	11,515930
Farabacoro	-8,337859	11,595319
Kondjiguila	-8,241920	11,634309
Binko	-8,244070	11,639720
Farabacoura	-8,251829	11,643179
Baya- Siekorolé	-8,248570	11,643459

Source : tiré de la cartographie du Mali, Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles

Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou sont deux communes centrales : elles sont situées aux abords du barrage et sont entourées d'autres communes. Les deux communes sont présentées au niveau de la carte ci-dessous (carte 1).

CARTE N°3 : LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, HYDRAULIQUES ET DE SANTE DES COMMUNES DE BAYA ET TANGADOUGOU



Source : MDRI
Réalisation : 2010

Auteur : Yaranga COULIBALY

02) Relief – hydrographie

Le relief de la Commune Rurale de Baya est peu accidenté. Il est constitué de plateaux et de vallées presque comblées par des alluvions plus ou moins épais.¹⁰

Le barrage de Sélingué ainsi que le lac de retenue sont les premières curiosités de la Commune Rurale de Baya. Les sites naturels liés au cours d'eau sont :

- la mare sacrée de « Dala » à Dalabala ;
- la mare sacrée de « Satié » à Sanankoroni ;
- des sources naturelles.

Quant aux autres sites naturels, ils sont majoritairement constitués de collines et sont les suivants:

- « Sagadjigui kourouni » ;
- « Gnaman kourouni » ;
- Colline « Koukolibala » ;
- Formation végétale « Kobitou » ;
- « Falan » grotte à Sélingué.

La Commune Rurale de Tagandougou est mieux fournie en sites et monuments que celle de Baya dont les sites sont ensevelis sous le lac de retenue. Comme curiosités historiques nous avons :

- « Dagouéréda » tombeau du fondateur de Tagan ;
- « Tata de Kurukoro » ;
- « Tata de Djing » ou la maison sacrée contenant d'anciens gris- gris.

Les sites naturels liés au cours d'eau sont les suivants :

- « Massa Kolon » à Tagan : ce puits serait en communication avec ceux (02) situés respectivement à Séléfougou et à Tora. Le mystère est que si l'un des puits est entrain d'être curé, les eaux saumâtres sont perceptibles dans les deux autres puits. Enfin le curage du puits provoque des pluies;
- « Gombo Ourouni » à Tagan : nappe sacrée entre les grottes et qui n'a de contact ni avec le fleuve ni avec une autre mare et dont la cuisson des poissons qu'il contient serait impossible;
- « Alla Kolon » (Bogo, Kouloungo et Dougafara) ;
- « Toukoleni » rivière prenant sa source dans une termitière ;
- Mare « Sanioulé »
- « Boumba » rivière sous forme de lac à Binko ;
- « Tiebacourouni Bozodaga » lieu d'achat de poissons.

¹⁰ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p10

Les autres sites naturels de Tagandougou sont dominés par les grottes et les montagnes. Ils se composent de :

- « Bogokono Falaban » grotte située à 12km de Tiégouekourouni ;
- « Fabougariba Falani » grotte où coule une eau intarissable ;
- « Oulalon Fouka Falan » à Tagan : grotte à petite entrée puis un grand espace ;
- « Guèrèko Falani » ;
- Grottes de « Leba » à Farabacoura ;
- Grottes « Fanfan » de Gueleba ;
- Grottes « Firinida » à Binko ;
- « Falan » tunnel contenant des chambres ;
- Montagne « Komifolo » ;
- Montagne « Kobenkulu » ;
- « Kabagoué Kuluni » ;
- « Sokoroko Kuluni » ;
- Montagne de « Nakoba » et de « Kabangoué » à Farabacoura ;
- « Dougourendji » vers Tagan où l'on creuse la terre pour obtenir de l'eau pour se laver les yeux comme médicament ;
- « Gouintou » forêt sacrée ;
- « Sokodjan » forêt sacrée.

Ainsi, le relief de la Commune Rurale de Tagandougou est accidenté par endroits.

Les deux (02) communes sont arrosées par deux (02) cours d'eau, des affluents du fleuve Niger. Il s'agit du Sankarani et du Wassoulou Ballé (Ouassoulou Ballé) dont la source est au Fouta Djalon en Guinée (Conakry). Avec la construction du barrage de Sélingué sur le Sankarani, qui a une production annuelle de 150 millions de kilowattheure (Kwh), un lac de retenue d'eau d'une superficie de 4900 ha et d'une capacité de 02 milliards de m³ a été créé.¹¹

03) Climat- végétation

Le climat et la végétation sont de type soudanien avec l'alternance d'une saison sèche (novembre- avril) et d'une saison pluvieuse (mai- octobre). La saison sèche se subdivise en période fraîche (novembre- février) et période chaude (mars- avril). Les précipitations annuelles peuvent atteindre 1200mm.

Les forêts galeries sont localisées aux abords des cours d'eau. Le couvert végétal est dominé par une savane herbacée et arbustive. Une forêt classée

¹¹ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p10 et, PAAD (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Tagandougou » p10

existe, il s'agit de la « forêt de Sokodjan » dans la Commune Rurale de Tagandougou.

La petite faune existante¹² au niveau de la Commune de Baya est composée de: singes, phacochères, buffles, antilopes, lièvres, biches (faune terrestre), pintade, canard sauvage, perdreaux (faune aviaire), diverses espèces de poisson, hippopotame, crocodile (faune aquatique). Dans la Commune de Tagandougou, la faune existe en quantité restreinte. Elle comprend les singes, phacochères, lapins, antilopes, lièvres, chacals (faune terrestre), pintade, canard sauvage, vautour (faune aviaire), diverses espèces de poisson, hippopotame, crocodile, lamantin (faune aquatique).

Les autres curiosités de Baya portent sur les « Damanda » site d'orpaillage traditionnel vers la Commune de Séléfougou¹³. Concernant Tagandougou, les autres curiosités concernent uniquement l'orpaillage traditionnel à Tagan.

L'étude physique à elle seule ne peut édifier la présentation des communes d'étude. De ce fait, l'étude physique est suivie de l'étude démographique.

II. Etude démographique

L'étude démographique porte sur l'historique du peuplement, les populations, les données sociologiques ainsi que les manifestations et événements culturels qui en découlent.

01) Historique du peuplement

Zone tampon entre le pays Mandé, le Wassoulou et le Djitoumou, l'historique du peuplement des Communes de Baya et de Tagandougou est très ancienne. Cependant, la construction du barrage a été déterminante dans le processus de peuplement. En effet, la construction du barrage est à l'origine de deux (02) vagues d'immigration dans la Commune Rurale de Baya :

- 1976 à 1980 pour la première vague avec l'arrivée de la main d'œuvre du barrage ;
- A partir de 1981 pour la deuxième vague avec l'arrivée des agriculteurs et des pêcheurs.

La construction du barrage a nécessité le déplacement de deux (02) villages : Kangaré et Dalabala. Kangaré a été repositionné à quelques kilomètres de son site d'origine. Le site a été l'objet de lotissement avant le transfert des

¹² Idem p11

¹³ Idem p11

populations. A l'origine la commune était peuplée par les « koroma » ayant comme patronyme « Doumbia », elle a ensuite accueilli les « Camara » et « Traoré » de Tagandougou (autochtones). Le village de Selenkegny, situé en aval immédiat du barrage sur la rive gauche du Sankarani, a donné son nom au barrage. Il est majoritairement peuplé d'autochtones, d'anciens ouvriers du barrage, des migrants nationaux de l'intérieur et de l'étranger. Le village de Sanankoroni, à 05km en aval du barrage sur la rive droite, est considéré comme le principal propriétaire coutumier des terres cédées aux populations déplacées dont une partie des terres du périmètre irrigué de Sélingué. Avec sa disponibilité en terres cultivables en zones sèches et irriguées, il attire les travailleurs agricoles depuis les années 1980. Le village de Dalabala, à 02km en amont du barrage sur la rive droite, a d'abord accueilli le plus grand nombre d'ouvriers de par sa proximité au site de construction du barrage.¹⁴

La population de la Commune Rurale de Tagandougou serait issue de trois (03) grandes lignées à ancêtres communs : « Traoré », « Camara » et « Doumbia ».

02) Population

Avant toute analyse, il faut signaler que les données de 1998 sont issues des résultats définitifs du 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH), celles de 2009 proviennent des résultats provisoires du 4^{ème} RGPH. « Ces résultats provisoires ne fournissent pas l'ensemble des caractéristiques socioéconomiques et démographiques de la population, mais ils constituent une source précieuse d'information sur le volume global de la population, sa répartition géographique et sa répartition par sexe. »¹⁵ Quant aux chiffres de 2001, ils sont issus du Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE) de 2001.

La population de la Commune Rurale de Baya était estimée à 14462 habitants selon le Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) de 1998. Elle était composée de 7222 hommes et de 7240 femmes. Le nombre de femmes est supérieur à celui des hommes. Lors du Recensement Administratif à Caractère Electoral (RACE) de 2001, la commune est à 14654 habitants dont 7699 hommes et 6955 femmes (soit une augmentation de 192 habitants et une dominance des hommes). Le recensement (RGPH) de 2009 donne une population de 33519 habitants avec 16532 hommes contre 16987 femmes. La répartition par sexe donne 49,9% d'hommes contre 50,1% de femmes en 1998. Si nous prenons en compte le RACE de 2001, le taux évolue différemment.

¹⁴ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p10, 11, 12,13

¹⁵ Communiqué du Conseil des Ministres du mercredi 07 octobre 2009, p 6

Ainsi les hommes représentent 52,54% (7699) de la population, et 47,46% (6955) pour les femmes. Par contre en 2009, les hommes représentent 49,3% contre 50,7% de femmes. En considérant 1998- 2009, nous remarquons que s'il y a une augmentation en général tant au niveau des hommes que des femmes, le taux de représentativité montre une diminution de celui des hommes et une hausse de celui des femmes. Il y a un écart de 19057 habitants (9310 hommes et 9747 femmes). Le tableau n°3 ci- dessous donne la répartition de la population par sexe ainsi que le taux de représentativité.

Tableau 3 : Population de Baya par sexe

Année	Hommes	Taux %	Femmes	Taux%	TOTAL
1998	7222	49,9	7240	50,1	14462
2001	7699	52,54	6955	47,46	14654
2009	16532	49,3	16987	50,7	33519
Ecart 98-09	9310	-	9747	-	19057

Source : par nos soins à partir de RGPH 1998 et 2009, et RACE 2001

Les ethnies de la commune sont les Malinké (majoritaires), les Bambara, les Bozo, les Peulh, les Dogon, les Sonrhäi, les Soninké et les Somono.

Si la population de la Commune Rurale de Baya a connu un accroissement en 2009, tel ne fut le cas de celle de Tagandougou. La population est passée de 14101 en 1998 (6983 hommes- 49,5%- et 7118 femmes – 50,5%) à 5775 en 2009 (2913 hommes – 50,4%- et 2862 femmes – 49,6%) soit une baisse de 8326 habitants (4070 hommes et 4256 femmes). Selon le RACE de 2001, la population est estimée à 14244 habitants avec 7018 hommes contre 7226 femmes. Nous constatons qu'il y a plus d'hommes que de femmes en 2009. Le tableau n°4 ci- dessous donne la répartition de la population par sexe ainsi que le taux de représentativité.

Tableau 4 : Population de Tagandougou par sexe

Année	Hommes	Taux %	Femmes	Taux%	TOTAL
1998	6983	49,5	7118	50,5	14101
2001	7018	49,27	7226	50,73	14244
2009	2913	50,4	2862	49,6	5775
Ecart 98-09	-4070	-	-4246	-	8326

Source : par nos soins à partir de RGPH 1998 et 2009, et RACE 2001

Les ethnies de la Commune Rurale de Tagandougou sont les Malinké, les Peulh, les Bambara, les Sonrhäi, les Bozo, les Soninké, les Dogon et les Senoufo.

03) Données sociologiques

Le régime matrimonial des deux (02) communes est de type patriarcal avec le mari comme chef de famille. Le mariage religieux musulman est le plus pratiqué par rapport au mariage légal. La religion dominante est l'Islam qui évolue harmonieusement avec le christianisme et l'animisme.¹⁶

Chaque commune possède des associations et coopératives formées par les couches socioprofessionnelles et les différentes tranches d'âge. Les associations qui existent sont entre autres les associations villageoises, de femmes, de jeunes, de pêcheurs, de chasseurs, de producteurs de coton etc. Il y a 62 associations au niveau de Baya et 59 au niveau de Tagandougou. Les associations et coopératives existantes dans les deux (02) communes sont dans le tableau n°5 ci contre.

Tableau 5 : Associations et coopératives

Associations ou coopératives	Nombre	
	CR Baya	CR Tagandougou
Associations villageoises	11	16
Associations féminines	26	19
Associations de jeunes	15	08
Association des chasseurs	01	01
Association des éleveurs	01	-
Association des exploitants de bois	-	01
Association des bouchers	-	01
Association des artisans	-	01
Association des musulmans	-	01
Coopérative des producteurs de coton	06	06
Coopérative des riziculteurs	-	01
Coopérative des pêcheurs	01	01
Coopérative des éleveurs	-	01
Coopérative des producteurs agricoles	01	01
Association des usagers d'eau potable de Binko	-	01
TOTAL	62	59

Source : par nos soins à partir de la situation de référence des Commune de Baya et de Tagandougou (2005) et de l'enquête de janvier 2010.

Différentes Organisations Non Gouvernementales (ONG) interviennent dans les communes d'étude. Les domaines d'intervention sont l'appui à la décentralisation, santé, développement communautaire, protection de l'environnement, etc. Il est à noter que la Commune Rurale de Baya enregistre le plus grand nombre d'ONG. En effet, il y a huit (08) ONG au niveau de Baya

¹⁶ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p13 et, PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Tagandougou » p11

et cinq (05) au niveau de Tagandougou. Le tableau n°6 donne le détail des ONG par commune.

Tableau 6 : Organisation Non Gouvernementales et domaines d'intervention

Organisations Non Gouvernementales et domaines d'intervention	EXISTE	
	CR Baya	CR Tagandougou
Programme d'Appui aux Acteurs de la Décentralisation (PAAD-Helvetas) : appui à la décentralisation	X	X
Médecins sans frontière : santé de la reproduction	X	X
Hydro- Sahel : hydraulique		X
Groupe de Recherche d'Action et d'Appui pour les Populations (GRAAP) : appui à la population locale	X	X
Save The Children : santé et gouvernance démocratique	X	X
Association pour le Développement Intégré à Base Communautaire (ADIBAC) : développement communautaire	X	
Association Malienne pour la Promotion au Sahel (AMAPROS) : protection de l'environnement	X	
SASAKAWA 2000 : promotion de la culture du maïs	X	
Association de Santé pour le Développement des activités de Population (ASDAP) : promotion de la population locale	X	
TOTAL	08	05

Source : par nos soins à partir de la situation de référence des Commune de Baya et de Tagandougou (2005) et de l'enquête de janvier 2010.

04) Manifestations et curiosités culturelles

Les manifestations, évènements et curiosités culturels sont tous des expressions artistiques propres à chaque ethnie ou à chaque corporation socio- économique.

Ce type d'expression artistique de la Commune Rurale de Baya porte sur :

- « Faradani » sacrifice pour avoir du poisson ;
- « Fileni » à Sélingué : danse avecalebasse faite lors de l'accueil des délégations;
- Fête des chasseurs (danses) à Dalaba et Sélingué ;
- « Ton Dounou » lors du décès du chef de village à Kangaré ;
- La course des pirogues¹⁷ ;
- Les marionnettes présentées par les Bozo et Somono¹⁸ ;
- Objets artisanaux de la poterie, la sculpture, la vannerie, la cordonnerie, le tissage de filet de pêche, le tissage de la cotonnade, la menuiserie bois, la menuiserie métallique.

¹⁷et¹⁰ ODRS (Sept 2006) : « Etude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone ODRS » BCEQ p39 .

Les manifestations, évènements et curiosités culturels de la Commune Rurale de Tagandougou sont les suivants :

- « Filenifo » pour l'accueil des délégations;
- Fête des chasseurs « donso goni/Rajaba arabani » : danse des chasseurs¹⁹ ;
- Bois sacré « Diakatou » à Farabacoro ;
- Objets artisanaux de la poterie, la sculpture, la vannerie, la cordonnerie, le tissage de filet de pêche, le tissage de la cotonnade, la menuiserie bois, la menuiserie métallique.

Que ce soit à Baya ou à Tagandougou, les manifestations culturelles et folkloriques sont menacées par la progression de l'Islam. Au niveau des curiosités touristiques, la Commune Rurale de Tagandougou possède plus de potentialités que celle de Baya. Il faut signaler la non accessibilité des sites et monuments du fait de leur enclavement et l'absence de leur aménagement. Qu'en est-il des infrastructures socio- économiques ?

III Infrastructures socio- économiques

Les infrastructures socio-économiques concernent les infrastructures éducatives, sanitaires, hydrauliques et énergétiques dénommées « infrastructures de base ». Elles portent également sur les infrastructures économiques, de communication et touristiques.

01) Infrastructures de base

Dans le domaine de l'éducation, la Commune Rurale de Baya est dotée d'un (01) jardin d'enfants, cinq (05) écoles fondamentales 1^{er} cycle, deux (02) écoles fondamentales second cycle, cinq (05) écoles communautaires, six (06) medersa, un (01) lycée privé et une (01) école professionnelle de santé. L'école fondamentale de 1^{er} cycle de Kangaré, créée dans les années 1970, est la plus vieille école de la commune.²⁰

La Commune Rurale de Tagandougou est moins fournie que celle de Baya en matière d'infrastructures éducatives étatiques. Ainsi, il existe deux (02) écoles fondamentales de 1^{er} cycle, une (01) école fondamentale second cycle, quatorze (14) écoles communautaires, dix (10) franco- arabe et un (01) centre d'alphabétisation. Deux (02) centres d'alphabétisation sont en cours et ouvriront bientôt.

Le tableau n°7 qui suit donne la situation des infrastructures éducatives.

¹⁹.Idem p40

²⁰ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p29

Tableau 7 : Infrastructures éducatives par commune

Infrastructures éducatives	Nombre et localisation	
	CR Baya	CR Tagandougou
Jardin d'enfant	01 (Kangaré)	-
Fondamentale 1 ^{er} cycle	05 (04 Kangaré, 01 Dalabala)	02 (Binko et Tagan)
Fondamentale 2 ^{ème} cycle	02 (Kangaré)	01 (Binko)
Communautaire	05 (01 Dalabala, 01 Sélingué, 01 Sanankoroni, 02 Dalaba)	14 (01 Baya- Siekorolé, 04 Farabacoura, 01 Tiégouekourouni, 01 Farabacoro, 03 Kondjiguila, 04 Binko)
Medersa	06 (02 Dalabala, 02 Kangaré, 01 Sélingué, 01 Sanankoroni)	-
Franco- arabe	-	10 (03 Binko, 02 Farabacoura, 02 Kondjiguila, 01 Tiégouekourouni, 01 Tagan, 01 Farabacoro)
Centre d'alphabétisation	-	01 (Binko)
Lycée	01 (Kangaré)	-
Ecole professionnelle	01 (Kangaré)	-
TOTAL	26	28

Source : enquête janvier 2010

Sur le plan sanitaire, la commune rurale de Tagandougou ne possède que deux (02) centres de Santé communautaire (CSCOM) et 02 pharmacies annexées aux CSCOM.

A Baya par contre, la couverture sanitaire est meilleure avec un (01) centre de référence, un (01) laboratoire d'analyses médicales, deux (02) CSCOM, cinq (05) pharmacies dont deux (02) privées.

Le tableau n°8 fait l'état des infrastructures sanitaires des deux communes.

Tableau 8 : Infrastructures sanitaires par commune

Infrastructures sanitaires	Nombre et localisation	
	CR Baya	CR Tagandougou
CSCOM	02 (Kangaré)	02 (Binko et Tagan)
Centre de référence	01(Kangaré)	-
Pharmacie (hommes)	05(Kangaré)	02 (Binko et Tagan)
Laboratoire d'analyse	01(Kangaré)	-
TOTAL	09	04

Source : enquête janvier 2010

Du point de vue hydraulique, la commune de Tagandougou dispose de six (06) forages et de quatre (04) puits à grand diamètre. L'adduction d'eau est

fonctionnelle dans quatre (04) villages : Binko, Kondjiguila, Baya- Siékorolé et Farabacoura.

La commune de Baya compte sept (07) forages et six (06) puits à grand diamètre. Elle est en outre raccordée au réseau d'adduction d'eau de la société Energie du Mali SA (EDM-SA) au niveau de quatre (04) villages. Il s'agit de Kangaré, Dalaba, Dalabala et Selenkegny. La situation des infrastructures hydrauliques ressort dans le tableau n°9.

Tableau 9 : Infrastructures hydrauliques

Infrastructures sanitaires	Nombre et localisation	
	CR Baya	CR Tagandougou
Puits traditionnels	Plusieurs	plusieurs
Forage	07 (03 Dalabala, 02 Kangaré, 01 Selinkegny, 01 Dalaba)	06 (04 Binko, 02 Kondjiguila)
Puits à grand diamètre	06 (04 Dalabala, 02 Kangaré)	04 (01 Binko, 01 Baya- Siekorolé, 02 Kondjiguila)
Adduction d'eau	04 (Kangaré, Dalabala, Dalaba, Selenkegny)	04 (Binko, Kondjiguila, Baya- Siekorolé et Farabacoura)

Source : à partir des données de la situation de référence des Commune de Baya et de Tagandougou (2005) et enquête janvier 2010

Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou sont alimentées par le réseau électrique de la société Energie du Mali SA (EDM SA). L'éclairage avec les lampes tempêtes est d'usage dans les foyers les moins nantis.

02) Infrastructures économiques et de communication

Dans le cadre du commerce, la Commune Rurale de Baya possède :

- 03 marchés journaliers : à Kangaré, Sélingué et Carrière ;
- 01 marché hebdomadaire à Dalabala (tous les samedis) ;
- et 01 marché permanent constitué principalement des boutiques à Kangaré.

Le service de la microfinance est assuré par deux (02) caisses d'épargne et de crédit. Il s'agit de Kafo Jiguinè et Kondo Jiguima. Deux stations d'essence s'occupent du ravitaillement en produits pétroliers. Il existe plusieurs points de vente de carburant en détail (barils). Plusieurs petites industries agro-alimentaires sont dispersées dans la commune (83). Il s'agit des moulins, des batteuses, des décortiqueuses, des plateformes multifonctionnelles et boulangeries traditionnelles.

Au niveau de la commune Tagandougou, le commerce s'effectue au niveau de quatre (04) marchés hebdomadaires à Binko, Tagan, Farabacoro et Tiégouekourouni (les vendredis). Tout comme à Baya, deux (02) caisses d'épargne (Kafo Jiguinè et Kondo Jiguima) fournissent le service de la microfinance à Binko et Tagan. Deux stations d'essence à Binko et Tagan

viennent renforcer les points de vente en détail de produits pétroliers. Il existe des moulins, des batteuses, des décortiqueuses, des plateformes multifonctionnelles et boulangeries traditionnelles constituant la petite industrie agro-alimentaire (16). Les infrastructures économiques sont résumées dans le tableau n°10 suivant.

Tableau 10 : Infrastructures économiques par commune

Infrastructures économiques	Nombre et localisation	
	CR Baya	CR Tagandougou
Marché journalier	03 (Kangaré, Sélingué, Carrière)	-
Marché hebdomadaire	01 (Dalabala)	04 (Binko, Tagan, Farabacoro et Tiégouekourouni)
Marché permanent	01 (Kangaré)	-
Caisse d'épargne et de crédit (Kafo Jiguinè et Kondo Jiguima)	02 (Kangaré)	02 (Binko et Tagan)
Station d'essence	02 (Kangaré)	02 (Binko et Tagan)
Industrie	83	16

Source : enquête janvier 2010

Dans le domaine de la communication, au niveau du téléphone, plusieurs cabines téléphoniques existent et deux opérateurs téléphoniques y opèrent. Il s'agit de la SOTELMA SA (fixe et mobile) et ORANGE MALI SA. Deux (02) stations radios de proximité émettent. Il s'agit de « Radio Baya » et « La Voix de Sélingué ». D'autres stations radios sont captées comme la Chaîne II, la chaîne I de l'ORTM (Radio Mali) et Radio Wassoulou. Les antennes paraboliques permettent d'avoir les images de l'ORTM et d'autres chaînes étrangères. A cela, il faut ajouter l'Office National des Postes (ONP) qui assure les services postaux au niveau de la Commune Rurale de Baya.

La Commune Rurale de Tagandougou a cinq (05) cabines téléphoniques (02 à Tiégouekourouni, 02 à Tagan et 01 à Balama). Les deux opérateurs téléphoniques (SOTELMA SA et ORANGE MALI SA) sont présents. Six (06) stations radio dont une station radio de la Guinée y sont captées.

Au niveau du transport, bien que plusieurs minibus (22 places) et des bus (Air Baya et Air Sélingué) desservent la Commune Rurale de Baya, il n'existe pas de réelle gare routière selon les responsables de la Mairie. L'état des routes est plutôt bonne avec une route goudronnée d'environ 135km à partir de Bamako, deux (02) routes goudronnées de 03km chacune (Kangaré- Selinkegny, Kangaré- Carrière), et une route latéritique de 03km (Kangaré- Sanankoroni). Les villages de la Commune Rurale de Baya sont comme des quartiers excepté le village de Selinkegny situé à 03km après le barrage. Au niveau du fleuve, il y a le quai fluvial de Kangaré (situé au niveau de la Carrière). Baya est accessible

par le fleuve²¹ de Bamako via Kangaba par le fleuve (Niger et Sankarani) et à partir de Yanfolila via Seremoussa ani Samou par le Sankarani (40km).

Le Chef lieu de la Commune Rurale de Tagandougou (Binko) est accessible par la route à partir de la commune de Baya par une voie goudronnée de 04km (Binko- Baya). Farabacoro, Tagan et Tiégouekourouni sont reliés à Binko par des voies latéritiques, respectivement à 10km (04km en mauvais état), 30km et 20km. Le transport routier est assuré par les minibus de 22 places stationnant dans les gares de fait. Les minibus s'arrêtent au niveau de tous les villages si la clientèle existe, contrairement aux cars. Le transport fluvial avec les pirogues est riche de neuf (09) quais tout le long du Sankarani à partir de Bamako via Kangaba et de Yanfolila via Seremoussa ani Samou (40km) tout comme Baya.²²

03) Infrastructures de tourisme

Les équipements de tourisme portent sur les structures d'hébergement, de restauration, d'animation et de voyage.

La Commune Rurale de Baya a cinq (05) structures d'hébergement : Hôtel Club Sélingué, Campement Yaala, Hôtel Donso, Campement Niéleni et Campement Mairie. Il n'y a pas de restaurant à part, ils sont incorporés dans les structures d'hébergement. Au niveau de l'animation, la commune possède l'Espace le Sankarani, la Maison des Jeunes, le Foyer des Jeunes et l'Espace Culturel Le Lac. Il est à signaler que le Sankarani relève de l'Hôtel Club Sélingué. La Maison des Jeunes et le Foyer des Jeunes sont des établissements touristiques appartenant à la collectivité.

Quant à la Commune Rurale de Tagandougou, elle ne possède que deux (02) établissements de tourisme : l'une d'hébergement et l'autre d'animation. Il s'agit de l'Hôtel Woloni et de l'Espace Culturel Piazza.

Il faut noter l'absence d'agences de voyages au niveau des deux (02) communes. La localisation des structures de tourisme est donnée dans le tableau n°11 suivant.

²¹ ODRS (Sept 2006) : « Etude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone ODRS » BCEQ p27

²² ODRS (Sept 2006) : « Etude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone ODRS » BCEQ p27

Tableau 11 : Structures de tourisme

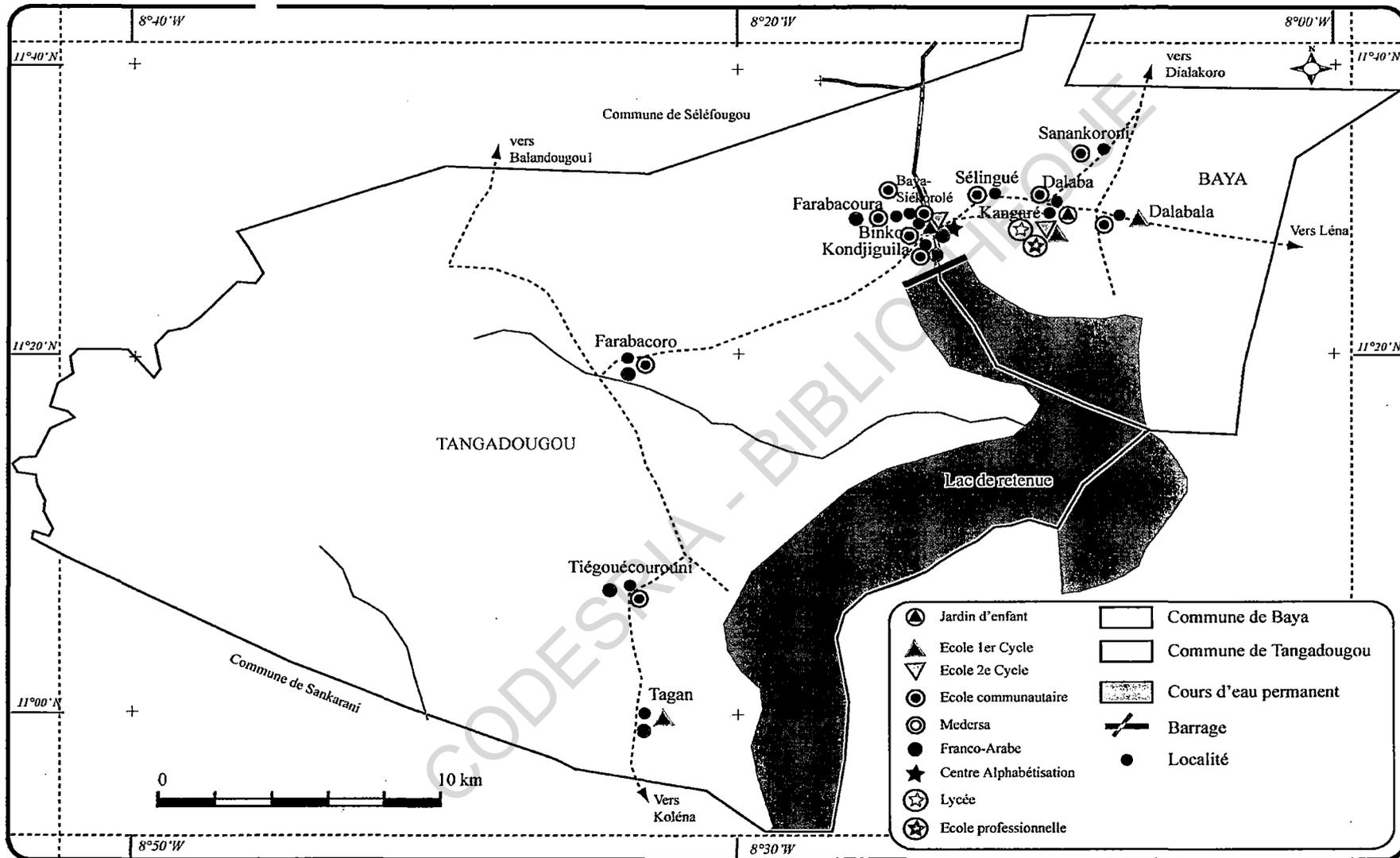
Structures de tourisme	Nombre et localisation	
	CR Baya	CR Tagandougou
Structures d'hébergement	05 (03 Kangaré, 02 Dalabala)	01 (Kondjiguila)
Structures d'animation	02 (Kangaré)	01 (Binko)

Source : Enquête 2010

Dans le chapitre II, il ressort que la Commune Rurale de Baya possède plus d'infrastructures, dans les différents domaines, que celle de Tagandougou. Les cartes des infrastructures sont ci-dessous : carte des infrastructures éducatives (n°2) et carte des infrastructures touristiques, hydrauliques et de santé (n°3). Mais la Commune Rurale de Tagandougou regorge de plus de sites et de monuments que celle de Baya. Lors du recensement de 1998, la population de la Commune de Baya était supérieure à celle de Tagandougou avec un écart d'environ trois cent cinquante (350) habitants. Cet écart se creusera en 2009 d'environ vingt sept mille (27.000) habitants.

Avec tout ce potentiel, quel est le niveau d'exploitation touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou?

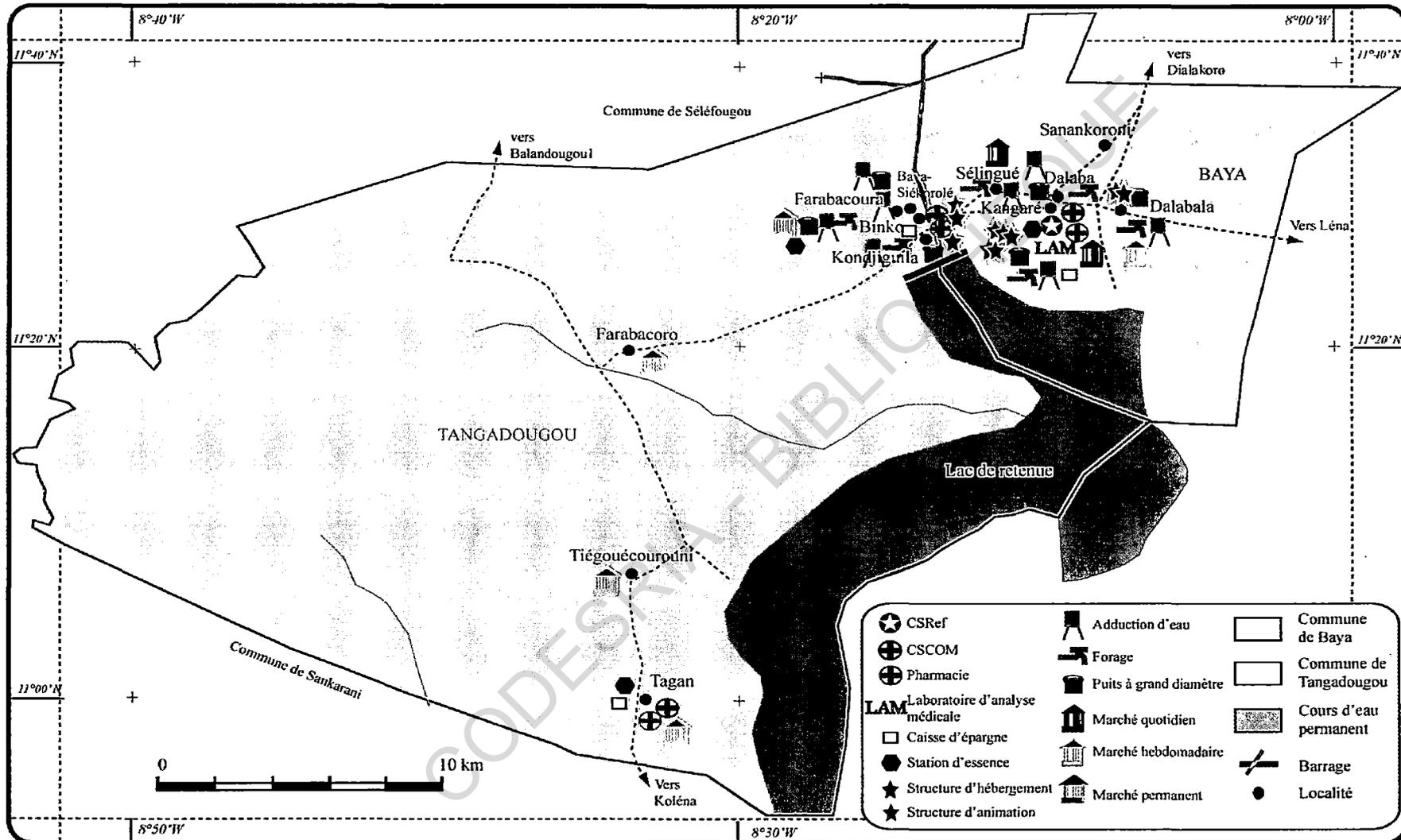
CARTE N°2 LES INFRASTRUCTURES EDUCATIVES DES COMMUNES DE BAYA ET TANGADOUGOU



Source : MDRI
Réalisation : 2010

Auteur : Yarangou COULIBALY

CARTE N°3 : LES INFRASTRUCTURES TOURISTIQUES, HYDRAULIQUES ET DE SANTE DES COMMUNES DE BAYA ET TANGADOUGOU



Source : MDRI
Réalisation : 2010

Auteur : Yaranga COULIBALY

Chapitre III : EXPLOITATION TOURISTIQUE

L'exploitation touristique est la mise en valeur des ressources sur le plan touristique à travers la venue de visiteurs ou la fréquentation par les visiteurs. Le chapitre III s'articule autour des données statistiques de la fréquentation des communes et des contraintes de l'exploitation touristique desdites communes.

I Fréquentation touristique

Les statistiques et autres informations de l'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie donneront une idée de la fréquentation touristique. Les résultats de l'enquête auprès des professionnels des établissements de tourisme des deux communes et des agences de voyages édifieront sur l'exploitation faite par les privés.

01) Statistiques touristiques

Sur un total de 221 326 arrivées et 507 810 nuitées pour le Mali en 2007, la région de Sikasso a enregistré 11 170 arrivées et 23 739 nuitées dans les établissements d'hébergement (soit 5,32% des arrivées et 4,67% des nuitées totales du pays)²³. Les 11 170 arrivées se répartissent en 2 880 arrivées des visiteurs internationaux et 8 290 arrivées des résidents. Sur les 23 739 nuitées, 6 423 sont des nuitées des visiteurs internationaux et 17 316 nuitées pour les résidents. Ces données montrent la dominance des résidents dans la région de Sikasso tout comme à Ségou, Koulikoro et Kidal. Les non-résidents sont privilégiés dans les autres régions. Les visiteurs internationaux sont dominés par l'Afrique de l'Ouest suivi du Benelux (Belgique, Luxembourg, Hollande), de la France, des pays Ibériques (Espagne et Portugal) et de la Suisse. Les résidents nationaux composent essentiellement les arrivées et nuitées des résidents : 8 056 arrivées et 16 914 nuitées des résidents nationaux contre 234 arrivées et 402 nuitées des résidents étrangers.

En 2008, les résidents dominent toujours avec 4 845 arrivées et 8 658 nuitées contre 2 040 arrivées et 3 931 nuitées des visiteurs internationaux. Ainsi au total, pour la région de Sikasso, ont été enregistrées 6 885 arrivées et 12 589 nuitées sur 234 490 arrivées et 552 784 nuitées pour l'ensemble du Mali (soit 2,94% des arrivées et 2,28% des nuitées). Tout comme en 2007, les résidents nationaux composent essentiellement les résidents : 4 720 arrivées et 8 424 nuitées pour les résidents nationaux contre 125 arrivées et 234 nuitées pour les résidents

²³ OMATHO. 2009- Annuaire statistique 2008

étrangers. Au niveau des visiteurs internationaux, l'Afrique de l'Ouest est suivie par le Benelux, la France, les pays Ibérique et l'Italie.

De 2007 à 2008, se constate une baisse tant au niveau des arrivées que des nuitées au niveau de la Région de Sikasso. Si en 2007, les arrivées de Sikasso représentaient 5,32% de l'ensemble du pays, elles ne représenteront que 2,94% en 2008. Les nuitées passeront de 4,67% en 2007 à 2,28% en 2008. Face au dynamisme de la Région de Ségou (notamment le Festival sur le Niger, les projets d'aménagement en cours...) et de la Région de Koulikoro (notamment la Commune Rurale de Siby...), la région de Sikasso enregistrerait une baisse des indicateurs (dont les arrivées et nuitées) si aucune action n'est entreprise.

Le détail des arrivées et nuitées en 2007 et 2008 au Mali est en annexe. Le résumé des arrivées et nuitées des visiteurs de la région de Sikasso est dans le tableau n°12 suivant.

Tableau n°12 : Arrivées et nuitées des visiteurs de la région de Sikasso en 2007 et 2008

			TOTAL	Visiteurs internationaux	Visiteurs nationaux
2007	Mali	Arrivées	221 328	164 124	57 204
		Nuitées	507 810	384 285	123 525
	Région Sikasso	Arrivées	11 770	2 880	8 290
		Nuitées	23 739	6 423	17 316
2008	Mali	Arrivées	234 490	189 511	44 980
		Nuitées	552 784	464 975	87 809
	Région Sikasso	Arrivées	6 885	2 040	4 845
		Nuitées	12 589	3 931	8 658

Source : par nos soins à partir de l'annuaire Statistique 2008 de l'OMATHO p26 et 27

Avec 36 établissements d'hébergement en 2008, la Région de Sikasso représentent 07% du parc hôtelier du Mali (514 établissements) et se classe troisième derrière Bamako et Mopti. Les 36 établissements ont une capacité de 815 chambres (10,39%) offrant 905 lits (09,26%) sur un total de 7 846 chambres et 9 768 lits. Il y a eu une légère augmentation par rapport à 2007 où le parc était de 33 établissements (07,51%), 786 chambres (11,48%) et 859 lits (10,08%) sur un total de 439 établissements d'une capacité de 6842 chambres et 8518 lits.

Les emplois directs du secteur du tourisme ont également connu une hausse car ils passent de 317 emplois en 2007 (225 hommes et 92 femmes) à 361 emplois en 2008 (259 hommes et 102 femmes). Il est à noter que les hommes occupent les trois quart (3/4) des emplois dans le secteur du tourisme. Cela dit, les emplois de la Région de Sikasso en 2008 ne représentent que 07,02% (8,21% en 2007) des emplois du secteur du tourisme du Mali de l'ordre de 5 144 emplois dont 3 656 hommes et 1 488 femmes. La proportion par sexe de Sikasso par

rapport à l'ensemble est de 01,98% pour les hommes et 05,03% pour les femmes.

Les indicateurs du tourisme pour 2009 (annuaire statistique) ne seront disponibles que courant juin 2010. Il est à noter que les données de l'annuaire ne portent que sur l'ensemble de la région. Pour avoir le détail d'un cercle ou d'une commune, il faut se référer au Bureau Régional du Tourisme et de l'Hôtellerie (BRTH) de la région concernée.

Le Bureau Régional du Tourisme et de l'Hôtellerie de Sikasso a fourni les informations des établissements d'hébergement des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou. Le mouvement des voyageurs dans les établissements hôteliers ressort à travers les informations fournies uniquement par l'Hôtel Club (Commune Rurale de Baya) et le Campement Woloni (Commune Rurale de Tagandougou). Mais en 2008, les données du seul Campement Woloni sont disponibles (12 mois). Ainsi, il y a eu 801 arrivées et 769 nuitées concernant les résidents avec une dominance des résidents étrangers. En effet, les résidents étrangers enregistrent 487 arrivées et 483 nuitées contre 314 arrivées et 286 nuitées pour les résidents nationaux. Aucun visiteur international n'a été enregistré. Il faut relever que le chiffre des arrivées est supérieur à celui des nuitées. Cela montre que la clientèle est plutôt une clientèle d'excursion et non de séjour. C'est-à-dire qu'elle vient souvent passer la journée sans effectuer de nuitée. Cette clientèle s'intéresse particulièrement aux activités sur le lac notamment la ballade sur le lac et les sports nautiques.

Les données de 2009 portent sur cinq (05) mois du Campement Woloni et onze (11) mois de l'Hôtel Club. Les arrivées au nombre de 969 (dont 515 pour l'Hôtel Club et 454 pour le Campement Woloni) ont été enregistrées, ainsi que 1458 nuitées (1068 pour l'Hôtel Club et 390 pour le Campement Woloni). Si la clientèle du Campement Woloni est uniquement composée de résidents, celle de l'Hôtel Club est à un tiers (1/3) composée de visiteurs internationaux. Sur les 515 arrivées enregistrées, 134 arrivées sont des visiteurs internationaux dominés par l'Afrique de l'Ouest (51 arrivées) suivi de la France (25 arrivées), du reste de l'Afrique (06 arrivées) et de divers (51 arrivées). Les 381 arrivées des résidents sont uniquement des résidents nationaux pour 888 nuitées. Les résidents au niveau de l'Hôtel Club effectuent des séjours d'où le nombre élevé de nuitées par rapport aux arrivées. Cet hôtel est réputé pour le tourisme de congrès avec la tenue de séminaires et congrès nationaux.

Le mouvement des voyageurs en 2009 des deux hôtels figure au tableau n°13 ci-contre :

Tableau n°13 : Mouvements des voyageurs en 2009 de l'Hôtel Club et du Campement Woloni

	Hôtel Club		Campement Woloni	
	Arrivées	Nuitées	Arrivées	Nuitées
A Visiteurs internationaux	134	180	00	00
Afrique de l'Ouest	51	118	00	00
Reste Afrique	06	01	00	00
France	25	60	00	00
Divers	51	01	00	00
B Résidents du pays	381	888	454	390
Résidents Nationaux	381	888	140	145
Résidents Etrangers	00	00	314	245
TOTAL (A+B)	515	1068	454	390

Source : par nos soins à partir des données du BRTH Sikasso

Il faut retenir que la clientèle du Campement Woloni, uniquement résidente, est une clientèle passagère qui effectue peu de nuitée. En revanche l'Hôtel Club a une clientèle résidente et internationale effectuant un séjour au sein de l'Hôtel.

02) Professionnels de la zone d'étude

L'Hôtel Club à Baya et le Campement Woloni à Tagandougou sont les deux (02) établissements de qualité, et ce par rapport aux autres établissements de la zone. Tandis que l'Hôtel Club est surtout un hôtel de conférences et de séminaires (tourisme d'affaires), le Campement Woloni est plutôt choisi pour la détente au bord du lac (tourisme de découverte et de loisirs). Selon l'enquête de janvier 2010, les cinq (05) établissements d'hébergement des communes de Baya et de Tagandougou ont une capacité de 200 chambres et de 403 lits. Il n'y a pas de structures de restauration indépendantes des structures d'hébergement. Les restaurants existants se situent au niveau des établissements suivants : Hôtel Club, Hôtel Donso et le Campement Yaala pour la Commune Rurale de Baya, et le Campement Woloni au niveau de la Commune Rurale de Tagandougou. La capacité des restaurants est de 155 couverts proposant des spécialités maliennes, africaines et françaises.

Les emplois, selon l'enquête de janvier 2010, sont de 90 dans les établissements de tourisme des deux (02) communes dont 70 hommes et 20 femmes. Tous les hommes sont des maliens que ce soit les permanents (48) ou les temporaires (22). Au niveau des femmes, il faut noter deux (02) étrangères chez les permanentes. Le détail est dans le tableau n°14 ci-dessous.

Tableau n°14 : Emploi des établissements de tourisme à Baya et Tagandougou

Commune	Etablissement	Hommes				Femmes				Total
		Permanent		Temporaire		Permanent		Temporaire		
		M*	*E	M	E	M	E	M	E	
Baya	Hôtel Club	22	00	07	00	02	02	02	00	35
	Hôtel Donso	06	00	03	00	00	00	00	00	09
	Campement Niéléni	04	00	10	00	00	00	10	00	24
	Campement Yaala	01	00	01	00	01	00	01	00	04
Tagandougou	Campement Woloni	13	00	01	00	02	00	00	00	16
	Espace Piazza	02	00	00	00	00	00	00	00	02
TOTAL		48	00	22	00	05	02	13	00	90

*M= Maliens *E= Etrangers

Source : enquête janvier 2010

En général, le personnel bénéficie d'une formation à l'interne portant sur la cuisine, le service restaurant, l'hygiène et l'accueil. Le personnel de l'Hôtel Club et du Campement Woloni est beaucoup plus encadré que celui des autres établissements. Les masses salariales mensuelles varient de trente (30.000) Mille à Deux Millions (2.000.000) de francs CFA.

En matière d'approvisionnement, Les poissons et les légumes sont payés sur place. Mais la majeure partie de l'approvisionnement se fait à Bamako.

L'hôtel Club est fréquenté toute l'année tandis que la période de grande affluence du Campement Woloni se situe de janvier à juin. C'est également la même période d'affluence pour les autres établissements. La période d'hivernage (mai- octobre) et le début de la période fraîche correspondent à la basse saison. La clientèle est majoritairement résidente notamment les nationaux. Elle est également constituée par les ressortissants de l'Afrique de l'Ouest (Ivoiriens, Togolais, Sénégalais...), les français ; et dans une moindre mesure, les espagnols et les anglo-saxons. La durée moyenne de séjours y est de deux (02) jours.

Il n'existe aucune agence de voyage dans les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou (ni siège, ni antenne). C'est aussi le cas pour les guides officiels de tourisme. Ceux qui font occasionnellement office de guide sont des autochtones employés dans les établissements de tourisme. L'exploitation des différents établissements ne s'effectue pas sans contraintes. Que disent les professionnels du voyage ?

03) Professionnels du voyage

Suite à la non disponibilité de l'information sur l'exploitation de la zone d'étude par les agences de voyages auprès des professionnels des établissements de tourisme, une enquête a été menée en février- mars 2010 auprès des agences de voyages à Bamako²⁴. L'enquête a concerné les agences ayant le tourisme comme une de leurs activités ou activité principale. Les informations sur les agences et la clientèle sont résumées dans le tableau n°15 ci-dessous.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

²⁴ OMATHO. 2009- Liste des agences de voyage et de tourisme de 2009

Tableau n°15 : Informations sur les agences et la clientèle

N°	Nom agence	Activité	Nombre de touristes par an	Nationalité des clients
01	Massa Voyage	Pèlerinage/Billetterie/Tourisme/colonie de vacances	0	maliens
02	Ztravel	Billetterie/Tourisme/Location de véhicule	10	allemands, français
03	Ortiz Voyage	Billetterie/Tourisme/Evenementiels	20	toute nationalité
04	Mali Travel Tours	Tourisme	300	français, italiens, allemands, slovaques, estoniens
05	Sigui Travel	Tourisme	161	français, belges, norvégiens, polonais, américains, anglais
06	Continents Tours	Tourisme/Location e véhicules/ Réservation d'hôtel	179	Américains, canadiens, turcs, norvégiens, allemands
07	Timbuctours	Tourisme	Non précisée	Japonais, américains, canadiens, australiens, grecs
08	Mali Tours Services	Billetterie/Pèlerinage/Location de véhicule	0	Maliens, français, américains, sénégalais, marocains
09	Tam Voyage	Billetterie/Tourisme/Pèlerinage /colonie de vacances	300	Français, américains, allemands, suisse, autrichien, sénégalais, chinois, ivoiriens
10	ATS	Billetterie/ Tourisme	630	Français, américains, japonais, hollandais, africains
11	Sahel Voyage	Billetterie/ Tourisme/ Pèlerinage/ vente ticket bus	14	Français, belges, espagnols, sénégalais, chinois, américains
Total			1614	

Source : par nos soins à partir de l'enquête février- mars 2010

Il est à souligner que l'activité touristique de découverte de Massa Voyage et de Mali Tours Services n'a pas encore débuté. Selon les résultats de l'enquête, la nationalité de la clientèle est surtout française, allemande et américaine. Il y a,

dans une moindre mesure, des belges, japonais, canadiens, australiens, italiens, anglais, turcs, slovaques, norvégiens, estoniens et des africains. Le nombre de clients traités est de 1614 touristes. Les agences ayant moins de 50 touristes sont de jeunes entreprises.

Au niveau de l'exploitation, la durée de séjour se situe entre 07 jours et 15 jours en moyenne. Ce séjour s'effectue principalement au niveau du triangle touristique. Il s'agit de Mopti- Djenné- pays Dogon avec extension à Tombouctou. Les zones de Bamako, Ségou, Teryabougou s'ajoutent au triangle qui est la zone de prédilection de l'activité touristique. La saison touristique, actuellement, s'étend de novembre à février, exceptées pour les agences qui s'adonnent aux colonies de vacances. Le personnel temporaire n'est employé qu'en haute saison. Les informations de l'exploitation sont dans le tableau n°16 suivant.

Tableau n°16 : Données sur l'exploitation touristique des agences

N°	Agence	Durée de séjour	Circuits	Haute saison	Basse saison
01	Massa Voyage	-	-	-	-
02	Ztravel	07- 15 jours	Boucle du Niger, circuit culturel	janvier à mars	mai à juillet
03	Ortiz Voyage	-	-	avril à septembre	décembre à février
04	Mali Travel Tours	08 à 15 jours	pays Dogon, Djenné, Mopti	décembre à janvier	avril à juin
05	Sigui Travel	07 jours en moyenne	Mopti, Fleuve, Tombouctou, Ségou, Bamako, le Sud	novembre à février	mars à juin
06	Continent Tours	07 à 33 jours	Tombouctou, pays Dogon, Djenné, Mopti, Ségou, Teryabougou, Sikasso, Siby	octobre à février	Mai à septembre
07	Timbuctours	03 à 15 jours	Bamako, Ségou, Mopti, Djenné, Tombouctou, pays Dogon	octobre à février	avril à juin
08	Mali Tours Services	-	-	-	-
09	Tam Voyage	08 jours en moyenne	pays Dogon, Djenné, Tombouctou, Teryabougou, Ségou	novembre à mars	avril à juin
10	ATS	07 à 21 jours	Tombouctou et pays Dogon	octobre à mars	juillet à octobre
11	Sahel Voyage	15 jours en moyenne	Triangle, Boucle du Niger, zone du Mandé souvent	Août à février	Mars à juillet

Source : par nos soins à partir de l'enquête de février- mars 2010

La zone de Sélingué, en général, et les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou, en particulier, ne sont pas bien connues des agences de voyages. En effet, celles-ci ne disposent pas d'informations, non seulement, sur les sites, mais aussi sur les structures existantes. Il n'existe pas aussi de circuits élaborés et testés. Pour les agences, le produit n'est pas fiable tant au niveau de l'hébergement, de la restauration, de l'animation que des visites possibles. Celles qui exploitent la zone le font dans le cadre d'une excursion, sans avoir recours aux établissements de tourisme de la zone. Le tableau n°17 illustre l'exploitation de la zone d'étude par les agences.

Tableau n°17 : Exploitation de la zone d'étude par les agences

N°	Agence	Exploitation de la zone d'étude	Conditions et actions nécessaires pour le développement du tourisme et l'exploitation de la zone
01	Massa Voyage	Non, études préalables en cours	Mise en place d'infrastructures en matière de transport, d'hébergement et loisirs
02	Ztravel	Oui, tourisme balnéaire	Actions concrètes, bonnes conditions et grande sensibilisation de la population
03	Ortiz Voyage	Non, manque d'informations	Disponibilité des informations
04	Mali Travel Tours	Non, manque de structures hôtelières et de sites à visiter	Aménager le site en créant des infrastructures, créer des activités
05	Sigui Travel	Oui, loisir au lac et observation d'animaux au-delà de la ville	Interdire la chasse afin de rendre visible la faune ou contrôler des chasseurs, mettre en place des circuits dans les villages, préparer des petits circuits d'une demi-journée sur le lac, créer des sentiers pour les marches de nuits pour observer la faune, mettre des points de chutes avec possibilités de boissons chaudes et/ou fraîches, proposer des parties de pêche avec du matériel adapté sur et autour du lac, proposer des sports (footing autour du lac...)
06	Continent Tours	Non, pas d'informations, zone non encore inspecter par nos soins	Existence de bons établissements hôteliers et de sites culturels ou naturels
07	Timbuctours	Non, produit non fiable au niveau de l'hébergement, restauration, animation	Concevoir un produit écotouristique multiforme, créer un produit type, le fiabiliser, le promouvoir et l'intégrer dans un itinéraire
08	Mali Tours Services	Non, manque d'informations	Présence d'infrastructures de base
09	Tam Voyage	Non, ne fais pas partie des principales destinations	Faire la promotion de la zone, former les guides et professionnels de l'hôtellerie
10	ATS	Oui, en excursion	Assurer l'infrastructure hôtelière et mieux structurer les sites
11	Sahel Voyage	Non, pas d'intérêt pour la clientèle	Améliorer l'accessibilité, organiser d'éductours par l'administration, insérer dans les catalogues des voyagistes, promouvoir l'écotourisme et le tourisme fluvial

Source : par nos soins à partir de l'enquête de février- mars 2010

Pour les responsables d'agence, l'exploitation de la zone est conditionnée à l'existence d'infrastructures de base, de tourisme et leur qualité. L'exploitation est aussi conditionnée à l'accessibilité, à l'aménagement des sites, à la création de produits et à la promotion de la zone.

L'exploitation touristique de la zone de Sélingué est confrontée à certaines difficultés tout comme le reste de l'étendue du territoire malien.

II Contraintes

Les contraintes résultent des informations recueillies au niveau des documents de référence des deux (02) communes ainsi que du plan stratégique de développement économique, social et culturel de la Commune de Baya d'une part, et des enquêtes d'autre part.

01) Contraintes naturelles et humaines

Les sites naturels ne sont pas aménagés²⁵ et sont difficilement accessibles, surtout pendant l'hivernage. Ainsi, ces sites ne génèrent pas de ressources. Les mares et autres sites liés au cours d'eau sont asséchés la plupart du temps. Il en est ainsi pour la mare sacrée de Dala à Dalabala et sites avoisinants (photos ci-dessous).



Photo n°1:
Mare sacrée de Dala

²⁵ PAAD- Setade (2006) : « Plan Stratégique de Développement Economique, Social et Culturel de la Commune de Baya » p11



Photo 2 et 3 : Lieu de sacrifice près de la Mare sacrée de Dala (promesse de sacrifice faite et à tenir après réalisation du vœu), à gauche et à droite (en bas)



Photo n°4

Formation végétale abritant le lieu de sacrifice près de la Mare sacré de Dala



Les contraintes humaines sont liées aux mentalités et croyances. Beaucoup de manifestations ont été abandonnées, surtout à Tagandougou, avec l'islamisation. Il n'y a même plus de joueurs de tam- tam. Les villageois ne sont pas conscients de la richesse à leur disposition et dont ils peuvent tirer profits dans le cadre du tourisme sans remettre en cause la religion musulmane. Il y a une perte des valeurs et de repères.

02) Contraintes infrastructurales

L'hôtellerie n'est pas très développée, seul l'Hôtel Club offre une certaine qualité au niveau de Baya, alors que le Campement Woloni est le seul établissement d'hébergement de Tagandougou. Voici quelques photos des établissements de tourisme des deux (02) communes.



Photo n°5
Intérieur du Restaurant de l'Hôtel Donso (Baya)

Photo n°6 :
Façade du restaurant de l'Hôtel Donso



Photo n°7
Campement Yaala (Baya)





Photo n°8
Boîte de nuit le Sankarani de l'Hôtel Club (Baya)



Photo n°9
Restaurant sur pilotis du Campement Woloni (Tagandougou)

Photo n°10
Toilette externe du Campement Woloni (chaque case a sa toilette interne)



Photo n°11
Cour du Campement Woloni
avec cases d'habitation



Au niveau de l'éducation, il faut noter la vétusté des infrastructures, le manque de classe, l'effectif pléthorique dans les classes, le manque d'enseignants et de matériels didactiques. En revanche, le domaine de la santé est confronté à l'insuffisance de la couverture sanitaire, au faible niveau en équipement et de petits matériels médicaux ainsi que la vétusté des équipements. Les maladies comme le paludisme, les maladies diarrhéiques et urinaires sont fréquentes. Il faut également signaler la faible fréquentation des structures de santé existantes par la population.

Le secteur de l'hydraulique rencontre des problèmes d'entretien et de maintenance des forages et puits à grand diamètre pour l'existant, et de l'insuffisance des forages et adduction d'eau. Il n'existe pas de système d'éclairage public.

La couverture téléphonique et télévisuelle est insuffisante, il est difficile de capter le signal télé de l'ORTM. L'état des routes, surtout en hivernage, ne permet pas la circulation des personnes et des marchandises. Il y a très peu de pinasses et l'existant est en piteux état. Les gares routières existantes ne sont pas des gares conçues comme telles. Ce sont des gares de fait sans aucun aménagement. Les minibuses, qui ne sont pas confortables, desservent les villages. Les sièges sont étroits, le peu d'allée est envahi par les bagages. Il n'est pas possible de changer de position. Ils font plus de quatre (04) heures de temps pour relier Bamako à Dalabala et n'ont pas vraiment d'horaires fixes de départ. Les minibuses sont surtout utilisés par les forains car ils sont les seuls à desservir les villages et ce depuis 1972. En revanche, les cars font maximum trois (03) heures de temps sur le même axe. Ils ne desservent pas la Commune Rurale de

les villages et ce depuis 1972. En revanche, les cars font maximum trois (03) heures de temps sur le même axe. Ils ne desservent pas la Commune Rurale de Tagandougou. Les horaires de départ sont fixes quelque soit le nombre de client. Ce n'est qu'en 2008 que les cars ont commencé l'exploitation de l'axe Bamako-Dalabala. Le détail des compagnies de transport routier est dans le tableau n°18 ci- dessous.

Tableau n°18 : Informations sur les compagnies de transport routier

Rubrique	Minibus	Cars
Type de véhicule	Mercedes 207	Car Mercedes 303
Nombre de places	20	60
Gare à Bamako	Quartier du Fleuve, derrière la BCEAO	Gare de Sogoniko, face à l'entrée
Commune desservie et terminus	- Baya, Dalabala - Tagandougou, Tagan	Baya, Dalabala
Début d'exploitation de l'axe	1972	2008
Tarif de transport au départ de Bamako	- 1250 FCFA de Bamako jusqu'à Maniaka - 2000 FCFA pour Dalabala et Kangaré - 2750 pour Tagan	2000 FCFA
Heure de départ journalier	8h pour le premier véhicule, souvent 10h	- 09h et 15h30 de Bamako - 06h et 15h de Sélingué
Période de haute fréquentation	Début d'hivernage (juin- juillet) et fin des récoltes	Hors saison d'hivernage
Période de basse fréquentation	Août (durant l'hivernage)	hivernage
Jour particulier d'affluence en semaine	Mardi et jeudi car jour de marché pour plusieurs villages	Aucun
Location du véhicule à d'autres fins	Mariages, réunions, commerces	Si besoin est, certains projets
Nature des plaintes de la clientèle	Etat des chaises, caractère/comportement de l'apprenti	aucune
Recette journalière approximative	25.000 si aller/retour 15.000 à 20.000 si aller simple	variable
Remarques et suggestions	Il faut plus de fréquentation car en basse saison un véhicule peut stationner 04 jours d'affilés. Il y a 40 minibus et le départ se fait par rotation.	Tracasseries routières car postes de Sénou, Ouéléssébougou, poste de sécurité, péage/pesage, entré de Sélingué

Source : par nos soins à partir des enquêtes de juillet 2009 et de février 2010

Les différents marchés souffrent du manque d'aménagement. Ils sont difficilement fréquentables durant l'hivernage. Quant aux équipements sportifs, ils sont presque inexistants. Le terrain de football est le seul équipement réel mais uniquement la cage du gardien de but le matérialise.



Photo n°12
Centre de santé de
Binko

02) Contraintes économiques

Les activités économiques influent sur le tourisme car il n'y a pas de branche spécifique pour la production de biens et services répondant à une demande spécifiquement touristique. Le touriste consomme les mêmes biens et services que la population d'accueil comme le pain, les fruits, les légumes, la viande, le poisson etc.

Les activités économiques des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou reposent sur l'agriculture avec les cultures céréalières basées sur le maïs, le riz, le mil- sorgho, et les cultures de rente que sont le coton et l'arachide. L'arboriculture (mangues, oranges, citrons et goyaves), l'horticulture, l'élevage, la pêche et l'apiculture sont également des activités permettant aux populations d'avoir des revenus monétaires. Par contre le commerce et l'artisanat constituent des activités secondaires pratiquées parallèlement à l'agriculture.

Au niveau de l'agriculture, les productions céréalières sont, en grande partie, auto- consommées. Les paysans sont confrontés, entre autres, au manque d'équipement de labour, à la cherté du prix des intrants agricoles (engrais et herbicides). Dans la Commune Rurale de Baya, les terres fertiles sont insuffisantes et les jachères courtes. Il existe une forte concentration humaine à Kangaré, Dalabala et Sanankoroni. Quelques plaines aménageables existent à

Sanankoroni (plaine Dawa) et à Dalabacoro mais sont difficilement accessibles avec la construction du barrage qui les inonde très souvent. A Kangaré, un bas-fond aménageable est envahi par les herbes et le gazon sauvage. Le maraîchage concerne les légumes- fruits (tomate, aubergine, gombo, concombre, piment, poivron), les légumes- feuilles (laitue, choux- pomme) et les légumes racines (oignons, échalote, manioc, patate douce, pomme de terre)²⁶

En revanche la Commune Rurale de Tagandougou regorge d'énormes potentialités de terres exploitables mais non aménagées. Il s'agit de la :

- plaine de Fougamana (village de Kondjiguila) ;
- plaine de Kunkosira fuga ;
- plaine de Bogokono (12ha) ;
- plaine de Fè (+ de 10.000ha) ;
- plaine de Guirin (+ de 10ha) ;
- plaine de Sananbako et de Faragouè au niveau de Tiègouekourouni (+ de 170ha) ;
- plaine de Sorodian au niveau de Farabacoro (100ha) ;
- plaine de Boumbounikourou (140ha).²⁷

A Baya, l'arboriculture est pratiquée dans les villages de Sanankoroni, Dalabala et Kangaré qui détiennent des propriétés sur les terres. Les produits sont les mangues et les oranges. Les variétés de mangues sont les suivantes : Keitt, Keint, Amélie, Mangoline, Muska, Brooks... Les manguiers sont exploités sur plus de 120 hectares. Quant aux orangers, ils sont exploités sur 05 hectares. Comme principales contraintes, il y a le manque de terres, l'insuffisance d'équipement et le problème d'écoulement sur les marchés. L'horticulture se pratique sur des surfaces plus petites (0,25 à 0,5 ha) et porte essentiellement sur la banane. L'insuffisance de l'équipement (motopompe), l'écoulement sur les marchés et la cherté des intrants sont les contraintes.

Tagandougou rencontre peu de problème de terres pour l'arboriculture et l'horticulture. Les orangers sont cultivés sur 61 ha, les manguiers sur 68 ha et les bananiers sur 194 ha. Les variétés de mangues sont Keint, Keiti, Amélie et Mangoline. Les plantations de bananes sont situées tout le long des marigots et la culture de la papaye y est associée. Les contraintes sont surtout liées à l'insuffisance d'équipement (motopompe), d'organisation de la filière et la cherté des intrants. Les forts potentiels de terres favorables à l'arboriculture se trouvent dans les villages de Binko, Tièguékourouni et Farabacoura.

L'élevage est parallèlement pratiqué à côté de l'agriculture dans les deux communes. L'élevage porte sur les bovins, ovins, caprins, azins, équins et

²⁶ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Baya » p 16-17-18

²⁷ PAAD- Helvetas- Setade (décembre 2005) : « Elaboration de la situation de référence Commune de Tagandougou » p13-14

volailles. Contrairement à Baya, Tagandougou ne souffre pas du manque de lieu de pâturage. Mais dans les deux communes, les contraintes ont trait à l'insuffisance de lieu d'abreuvement aménagé, de couloir de passage des animaux ou de parc de vaccination, de chaîne de froid et la divagation des animaux.

Le secteur de la pêche est confronté à la cherté du prix du poisson, provoquée par la forte demande des autres villes (Bamako, Bougouni, Sikasso). A cela s'ajoute les mauvaises pratiques de pêche eu égard au matériel non adapté ou interdit, non respect des conventions) et l'insuffisance de l'équipement adéquat. C'est également le cas au niveau de l'apiculture.

La coupe abusive du bois tant au niveau du bois de chauffe (charbonniers) que du bois d'œuvre (menuisiers, charpentiers, tronçonneurs) contribue à la dégradation des ressources naturelles. La cueillette est faite par les femmes comme oléagineux et la fabrication du savon. Elle porte sur le karité, le néré, le tamarin... Sur le plan environnemental, il n'existe pas de caniveaux.

03) Contraintes liées à l'exploitation touristique

Les contraintes rencontrées par les opérateurs des établissements de tourisme sont nombreuses. Elles portent, en général, sur :

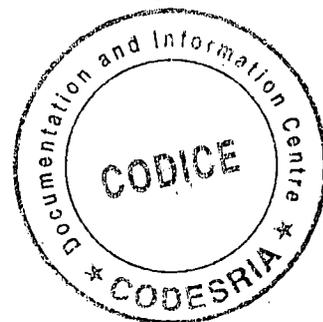
- la difficulté de recouvrement des créances pour la clientèle malienne concernant les services;
- la disproportion entre le service et le taux proposé par rapport aux charges ;
- la cherté des factures EDM ;
- l'absence du réseau Internet ;
- l'accessibilité réduite pour Tagandougou car fermeture du barrage à minuit ;
- le peu de formation ;
- le facteur religieux ;
- la vétusté des locaux de certains établissements.

Les villas de l'Hôtel Club ont besoin d'être rénovées car elles datent de la construction du barrage de Sélingué. Mais la direction de l'Hôtel ne peut faire des investissements lourds ou chercher des partenaires pour rénover car elle est en situation de gérance. En effet, l'hôtel est encore la propriété de l'Etat qui a confié la gérance à un Groupement d'Intérêt Economique (GIE).

Concernant les professionnels du voyage, les contraintes concernent notamment:

- le manque ou l'inexistence d'information sur les sites de Baya et de Tagandougou ;
- le manque d'infrastructures d'accueil à Baya et Tagandougou ;
- le mauvais état de certaines routes ;
- les tracasseries policières ;
- l'absence de vrai éductours (voyages d'études) pour les opérateurs maliens.

Le chapitre III met en exergue la faible fréquentation de la zone. De plus, les équipements sont insuffisants, vétustes et de qualité « moindre ». Par ailleurs les agences de voyages ne connaissent pas la zone d'étude, à plus forte raison de l'exploiter. Certaines conditions sont nécessaires afin qu'elles puissent envisager d'exploiter la zone.



Chapitre IV : Orientations pour l'aménagement touristique

L'aménagement du territoire mobilise tout un ensemble de secteurs d'intervention notamment :

- le développement économique ;
- les politiques sociales spatialisées ;
- les politiques du logement ;
- le développement des infrastructures, notamment de transport et de communication ;
- la disponibilité des ressources en eau et leur gestion intégrée afin d'assurer leur durabilité ;
- la préservation et la mise en valeur de l'environnement.

Il ne peut y avoir de développement de l'activité touristique dans les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou sans un aménagement des potentialités touristiques et sans un aménagement d'ensemble.

Le chapitre IV fera l'état des projets de développement existants au niveau des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou avant de donner des orientations pour le développement de l'activité touristique.

I Projets de développement

Les projets porteront d'abord sur les projets touristiques, ensuite les autres projets.

1) Projets de tourisme

Les projets de tourisme concernent les projets hôteliers et de mise en place d'un système de promotion du tourisme. Le Ministère de l'Artisanat et du Tourisme envisage l'aménagement touristique des abords du lac de Sélingué dans le cadre de la diversification du produit touristique par la création des zones pilotes touristiques novateurs. L'aménagement des abords du lac de Sélingué vise la promotion des sites touristiques autour de Bamako et l'offre d'un cadre de détente aux résidents ainsi qu'aux touristes surtout de congrès.

La zone de Sélingué attire beaucoup d'investisseurs du fait de sa proximité avec Bamako et de son climat qui est plus doux que Bamako. L'Etat a acquis plusieurs titres fonciers depuis la construction du barrage. Le Ministre de l'Artisanat et du Tourisme représentant le Gouvernement du Mali a signé, le 12 Décembre 2008, avec la Société Libyenne dénommée Libyan Africa Investment Company Laïco Mali représentant la Libye, un protocole d'Accord pour des

investissements dans le secteur touristique. Ces investissements portent sur, entre autres, la réalisation d'infrastructures hôtelières dont le Complexe hôtelier et touristique à Sélingué. Dans cette optique, le Décret n°09-510/P-RM du 24 Septembre 2009 autorise la cession partielle de terrain de 120ha 00a 00ca à la Société Libyan Africa Investment Company Laïco Mali. Cette superficie est à déduire du terrain de 220ha 62a 75ca, objet du titre foncier n°88 de décembre 2008 du Cercle de Yanfolila appartenant à l'Etat. La société Laïco Mali envisage de réaliser une structure du type « station balnéaire » avec un établissement d'hébergement haut de gamme avec annexes et parc d'attraction. Les annexes se composent, entre autres, de terrains de golf, cours de tennis, restaurants, centre de conférence, salles de spectacle...

Le Groupe Azalaï convoite également la zone de Sélingué. Le groupe a un projet portant sur un terrain d'environ 10ha pour la construction d'un établissement hôtelier. Le Groupe Azalaï est un groupe malien ayant trois (03) hôtels à Bamako, un (01) à Ouagadougou au Burkina Faso, un (01) au Bénin et un (01) autre en Guinée Bissau.²⁸

Dans le cadre de l'intercommunalité, il existe le Réseau Inter-territoire pour l'Ecotourisme et le Développement Durable. Ce réseau regroupe plusieurs communes du Mali et des associations. La présidence du réseau est assurée par la Commune Rurale de Syentoula dans le Cercle de Bougouni, région de Sikasso. Les Communes Rurales de Baya de Tagandougou sont membres de ce réseau. L'Office Malien du Tourisme et de l'Hôtellerie fait partie du Comité de Pilotage. Le réseau a été lancé en avril 2009.

L'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) a commandité une étude en 2006 sur les potentialités de développement dans sa zone. Ladite zone porte sur dix neuf (19) communes réparties entre quatre (04) cercles : Bougouni et Yanfolila dans la région de Sikasso, Kangaba et Kati dans la région de Koulikoro.

2) Autres projets

Cette partie traite des projets qui ne sont pas des projets touristiques, mais qui ont et auront un impact sur l'activité touristique. Ces projets sont des projets de développement.

L'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS) gère les périmètres irrigués de Sélingué, en aval du barrage. En exploitation depuis 1984, ces périmètres couvrent une superficie de 1.350ha dont 850 à 950ha utilisables pour

²⁸ www.azalaïhotels.com

la culture du maïs, de la banane, du riz et le maraîchage. L'irrigation se fait par système gravitaire. Quant aux périmètres de Maninkoura dans la Commune de Maramandougou du Cercle de Kangaba, ils s'étendent sur 1.094ha exploitables pour la culture du riz, du maïs et de la banane. L'irrigation s'effectue par pompage.²⁹ Les périmètres de Maninkoura relèvent d'un projet de l'ODRS, le Projet d'Aménagement des Périmètres Irrigués de Maninkoura (PAPIM). Un autre projet relève de l'ODRS. Il s'agit du Projet de Développement des Ressources Halieutiques du Lac de Sélingué (PDRHLS) qui a en charge le développement de la pêche. Ce projet est entrain de créer des étangs piscicoles.

Les autres projets de développement touchent la santé, la gouvernance démocratique, le renforcement des capacités des communes locales, l'appui à la décentralisation, le développement communautaire, l'hydraulique et la protection de l'environnement. La Compagnie Malienne pour le Développement du Textile (CMDT) est également présente et s'occupe surtout du coton.

II. Orientations

Les orientations regroupent tant les infrastructures, les curiosités touristiques, les politiques que les produits à valoriser.

01) Infrastructures

Le développement des infrastructures et des équipements de transport, tant par la route que par le fleuve, est une nécessité. La route nationale RN7 Bamako-Bougouni est en bon état. C'est une double voie goudronnée avec un poste de péage/pesage à Sanankoroba. Mais le tronçon de la bifurcation, après Oulessebouougou, à Kangaré est à réhabiliter. Ce tronçon, de 51Km également en goudron, est jonché de nids de poule et le bord de la voie a subi l'effet de l'érosion. La route latéritique Kangaré- Sanankoroni (03km) doit être refaite/entretenu après chaque hivernage. L'accessibilité aux sites est à envisager. En effet, la voie doit être balisée, tracée pour que les visiteurs ne se s'égarent pas. Le balisage consiste à matérialiser la voie : désherber la voie, enlever tout obstacle de nature à apporter une confusion, utiliser les pierres pour tracer les limites. Il faut également une pancarte (bois,...) pour signaler le début de la voie à prendre. Il faut veiller à l'entretien de la voie en veillant, notamment, à combler les trous existants afin de rendre la voie praticable. Les gares de transport sont à matérialiser avec aires de stationnement des bus, minibus et pinasses, des guichets pour prendre les tickets, des hangars et/ou salles d'attente pour les passagers. L'espace de la gare, à défaut d'être en béton,

²⁹ ODRS (Sept 2006) : « Etude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone ODRS » BCEQ

mérite d'être remblayé pour éviter les mares de boue surtout en hivernage. Au niveau des moyens de transport, les pinasses et pirogues peuvent être aménagées. Il convient d'avoir des bancs avec dossier, les rendre confortables en y attachant des coussins, ensuite un hangar pour protéger contre le soleil et prévoir des gilets de sauvetage. Les bus sont, pour l'instant, assez confortables. Mais les minibus n'invitent pas au voyage. Il faut concevoir et réaliser un moyen de transport permettant le déplacement aux visiteurs n'ayant pas leur propre moyen de transport à l'intérieur des communes. Faut-il aménager des charrettes tirées par des chevaux ou ânes pour faire la visite des sites touristiques ? Au niveau des communes, faut-il plutôt des mototaxis ou des bus/minibus spacieux dotés de microphones pour l'usage des guides ?

Dans le domaine de l'hydraulique, il est primordial d'assurer l'entretien et la maintenance des forages et puits à grand diamètre qui existent. La réparation de ceux qui sont en panne est à envisager. Les comités de gestion sont à dynamiser. L'adduction en eau potable de tous les villages est souhaitable. Les animaux ont besoin que des abreuvoirs soient aménagés. Il est nécessaire de veiller à l'assainissement de tous les points d'eau (forages, puits à grands diamètre, abreuvoir). Cette action est plus facile si des parcs spécifiques à bétail existent. Il est souhaitable d'avoir un espace clôturé où l'acheteur trouvera, sans patauger dans la boue, ce qu'il recherche. La réalisation des couloirs de passage des animaux est à envisager pour faciliter la vaccination. Au niveau de la pêche, la réalisation de débarcadère des produits de pêche soulagera les pêcheurs ainsi que le développement d'étangs piscicoles de l'ODRS. Le contrôle de l'équipement des pêcheurs est primordial pour assurer la survie des espèces halieutiques du lac. Seuls les équipements adéquats indiqués dans la convention de pêche seront autorisés. Le secteur agricole a besoin d'équipements en motopompes..., de magasins de stockage pour assurer la sécurité alimentaire et d'aménagement de plaines. L'installation d'une chaîne de froid permettrait à toutes les filières productrices, surtout à l'élevage et à la pêche, de mieux stocker leurs produits. Des travaux de réfection sont nécessaires pour les infrastructures de santé et d'éducation comme éviter les sols, murs et toits troués, les fenêtres sans battants. Il est possible de repeindre les murs internes et externes avec la peinture à huile qui est lavable.

Les établissements de tourisme sont des infrastructures dont l'entretien est capital. En effet, c'est le lieu d'hébergement et de séjour des visiteurs nationaux et étrangers. Les lieux communs doivent être propres et fonctionnels. Il s'agit de la réception, du restaurant, du bar, des toilettes visiteurs, du/des halls, de la cours,...). Là aussi, les sols, murs et toits ne doivent pas avoir de trous, ni envahi par les insectes. C'est également le cas des chambres ainsi que des toilettes intérieures. Il est préférable d'avoir des draps et serviettes blancs, à défaut de

couleurs claires. L'existence de sentiers praticables dans la cour quelle que soit la saison est préférable.

La pratique de sport nécessite un aménagement de deux terrains de football, d'un terrain de basket-ball et de handball. Au sein des établissements hôteliers, il importe d'envisager l'acquisition des tables de ping-pong ne requérant pas d'espace spécifique à aménager. Une bonne animation du foyer des jeunes est à envisager. Ainsi les jeunes et les visiteurs auront-ils un espace de récréation où pourront se produire des troupes etc. Après l'hébergement, la restauration et l'animation, il est judicieux d'avoir un espace d'exposition et/ou de confection des produits artisanaux. Dans ce cadre, une maison des artisans est indiquée. Ainsi les visiteurs pourront voir les artisans à l'œuvre et acheter des souvenirs, comme la maison des artisans de Bamako.

02) Curiosités touristiques

Les sites et monuments ont un besoin crucial d'aménagement. Les sites doivent d'abord être remis en état. Cette remise en état varie selon la nature du site. Dans le cas des mares, elles ont besoin d'être creusées/sur creusées, d'avoir les berges stabilisées et que le site soit indiqué à l'aide d'un panneau. Le panneau devrait comporter le nom du site ainsi que les informations utiles portant notamment sur la profondeur, la superficie, les dangers, etc. Il faudrait, si possible, un gardien au niveau des mares profondes. Au niveau du lac de retenue d'eau, les berges aussi doivent être stabilisées et aménagées pour permettre la promenade à pied sur les berges. Il faut également un panneau d'indication et le balisage des zones dangereuses et profondes dans le lit du lac. Le balisage est nécessaire non seulement pour les visiteurs qui s'aventureront seuls à bord d'un bateau sur le lac, mais aussi pour les jeunes des deux communes qui vont se lancer dans la conduite de bateau pour la promenade des visiteurs. Une équipe de surveillance, de préférence certains pêcheurs, devrait être formée au secourisme et méthodes d'intervention dans l'eau avec les équipements disponibles. Cette équipe de surveillance positionnera des éléments au niveau de tous les quais et organisera une ronde sur le lac durant les périodes où la fréquentation serait moindre (surtout tôt le matin, au moment du déjeuner et tard le soir). L'objectif de ces rondes est d'assurer la sécurité sur le lac et les mares aux heures où il ne devrait avoir aucune promenade sur le lac excepté les pêcheurs.

Pour les sites naturels, ils doivent être accueillants. Il faut les désherber et identifier les lieux dangereux à éviter pour cause d'espèces végétales et animales venimeuses. Les espaces pouvant recevoir les visiteurs seront dégagés de tout

obstacle. Un panneau comportant le nom du site ainsi que les informations utiles sera réalisé au niveau de l'espace le plus approprié.

Au niveau des sites culturels, l'aspect ésotérique devra être préservé. Il serait judicieux par la suite de déterminer les conditions d'accès aux sites visitables. Ces sites culturels seront aménagés à travers entre autres leur remise en état, l'implantation de pancartes.... Les manifestations et événements culturels ont besoin d'encadrement. Il serait souhaitable d'avoir une troupe artistique (avec les griots) qui contribuera à sauvegarder le riche répertoire de chants, danses, contes et légendes des communes. Cette troupe pourra, ainsi, se produire lors des événements officiels et des animations organisées à l'intention des visiteurs.

03) Politiques au niveau des décideurs

La politique dans ce contexte porte sur les efforts consentis ou à consentir à travers les aménagements afin d'atteindre un développement de l'activité touristique.

La synergie et la collaboration sont nécessaires entre tous les acteurs pour un développement harmonieux et durable du tourisme dans les Communes Rurales de Baya et Tagandougou. Plusieurs actions et projets sont en cours, mais il semble qu'il n'y a pas de coordination entre eux. La version finale de l'étude commanditée par l'ODRS n'est pas disponible au niveau de l'Administration Nationale du Tourisme. Les autorités administratives, surtout les Maires, les autorités villageoises et l'ODRS doivent être informés de tous les projets de tourisme en ce qui concerne la partie administrative. Il est nécessaire de créer un Comité de Coordination au niveau de chaque commune et y associer le secteur privé (un représentant). Ce Comité fera le point de tous les projets existants et proposer une politique et ce, en accord avec la population. Il sera un comité ad hoc d'appui à l'équipe municipale.

Le Comité de Coordination, étant donné l'apport d'une nouvelle population (visiteurs), statuera sur les investissements à réaliser et/ou les besoins à exprimer pour attirer des investisseurs. L'arrivée des visiteurs aura un impact quantitatif et qualitatif à savoir :

- sur le plan quantitatif, il y aura une augmentation des besoins en pain, en eau, en fruits et légumes, en viande, en poisson, en boisson... ;
- sur le plan qualitatif, la nature des services sera diversifiée et améliorée comme l'éclairage public, l'assainissement, le transport intra et intercommunal, gaz, adduction d'eau pour l'ensemble de la commune, station d'épuration d'eau, centre de formation en hôtellerie, plan de lotissement...

Une fois la réflexion faite et les pistes dégagées au niveau communal, ce Comité verra les activités que la commune devra réaliser à partir de son budget.³⁰ Par la suite, le Comité rapprochera l'Administration du tourisme pour échanger et se donner les moyens de mieux gérer l'activité touristique pour un développement durable. Cette formule s'inscrit dans le cadre de la décentralisation. La charte architecturale et les normes de construction ainsi qu'un schéma d'aménagement touristique pourront être définis. La charte architecturale et les normes de construction porteront entre autres sur les styles architecturaux, les couleurs, les matériaux de construction à utiliser, la hauteur du bâtiment permise (maximum de 05 étages). Une ou des stations d'épuration et de traitement d'eau seront prévues.

Un syndicat d'initiative peut également être mis en place dans chacune des communes. Un syndicat d'initiative est un organisme local de tourisme à but non lucratif qui est chargé de promouvoir, dans l'intérêt général, le développement du tourisme dans les collectivités décentralisées. Le syndicat d'initiative est composé des membres suivants :

a) les membres actifs payent régulièrement les cotisations. Ils participent à toutes les instances de décisions et sont représentés à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. Les membres actifs sont:

- les professionnels du tourisme, de l'hôtellerie, de la restauration et de l'animation ;
- les personnes physiques ou morales exerçant diverses professions commerciales, artisanales et industrielles ;
- les personnes physiques ou morales exerçant diverses professions de transporteurs ;
- les artistes, association d'ensembles et de groupes folkloriques et musicaux ;
- les Organisations Non Gouvernementales (ONG) et les représentants de la société civile exerçant dans le domaine du tourisme.

b) les membres de droit ne sont pas astreints au paiement de la cotisation. Ils participent à toutes les instances de décisions et sont représentés à l'Assemblée Générale et au Conseil d'Administration. Les membres de droit sont les conseillers municipaux, les représentants de l'Administration Nationale du Tourisme de la localité et les représentants des services administratifs et socioéconomiques de la commune.

c) les membres d'honneur.

Avec le syndicat d'initiative, les aspects de conception de circuit et de promotion du tourisme dans les communes seront pris en charge.

³⁰ Loi n°00-044 du 07 juillet 2000 Déterminant les ressources fiscales des Communes, des Cercles et des Régions

La cession par l'Etat de l'Hôtel Club est une nécessité afin de rénover les infrastructures existantes qui datent de la construction du barrage soit depuis 1982. L'hôtel peut être cédé à la Société à Responsabilité Limitée (SARL) qui le gère actuellement, ou par appel d'offres. Il serait judicieux de promouvoir la création de différents types d'établissements allant du camping et du campement à la résidence touristique et au village de vacances.

Afin que le tourisme contribue au développement local, il faut que les résultats ci-après soient atteints :

- la conservation du patrimoine et de l'environnement ;
- les retombées économiques pour la population de l'activité touristique ;
- le renforcement de la vie sociale et culturelle locale ;
- le contrôle des nuisances environnementales.

Le développement suppose que les aspects matériels soient traités de manière satisfaisante et que les retombées économiques profitent aux populations d'accueil. Pour qu'il y ait des retombées économiques, il faut que la population s'approprie l'activité et s'y investisse en menant des activités génératrices de revenus. La surveillance du lac et des cours d'eau, par exemple, fournira de l'emploi aux pêcheurs tout comme l'observation de la faune halieutique. Les chasseurs seront utilisés comme guide pour l'observation de la faune et de la flore terrestre. Les artisans s'organiseront pour une production originale et de qualité afin de permettre aux visiteurs de payer des objets de souvenirs. Les jeunes pourront être des guides locaux ou travailler dans les établissements de tourisme, ce qui contribuerait à réduire l'exode et favoriser la scolarisation.

Une volonté politique et une synergie au niveau des décideurs sont nécessaires afin que l'activité touristique se développe. Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou sont à mesure d'offrir un cadre de détente et de loisirs aux visiteurs nationaux et étrangers. Toutes les offres d'hébergement (du haut standing à l'hébergement utilitaire), de communications (surtout Internet), de transport et économiques doivent être disponibles. C'est avec une volonté politique que l'on peut imposer aux investisseurs l'utilisation de matériaux écologiques. Les deux communes ont l'avantage de bénéficier d'un micro climat et d'être proche de Bamako, ville de tourisme d'affaires

04) Produits à valoriser

Les produits à valoriser sont : le fleuve, la forêt et la culture. Ces trois produits écotouristiques peuvent être combinés. La création d'un parc animalier est à envisager. Ce parc concernerait toutes les espèces de la zone tant animale que végétale. Des postes d'observations avec un équipement adéquat y seront aménagés. Ainsi la quiétude des animaux ne sera pas perturbée. Avant la création dudit parc, un circuit pourrait être conçu. Il portera sur toutes les

localités où il est possible d'observer les animaux. Un autre circuit portant non seulement sur les sites et monuments, mais aussi sur les manifestations et curiosités culturelles, sera également conçu dans le cadre d'une visite culturelle.

Cependant le produit fleuve est celui convenant le mieux à la clientèle qui fréquente les deux communes. En effet, le lac de retenue d'eau est la principale attraction.³¹ Avec une superficie de 40.900ha, le lac forme une jolie mer intérieure. Les sports nautiques peuvent y être développés notamment la pêche sportive, le jet- ski, le ski nautique, la plongée, etc. Il est plus aisé de réaliser les investissements du côté de la Commune Rurale de Tagandougou où le terrain est plat, donc facile d'accès à partir du lac de retenue. En revanche, les côtes de la Commune Rurale de Baya sont escarpées et sont en hauteur. Ce côté demande des investissements conséquents. En dehors des sports nautiques, l'observation des espèces halieutiques, la ballade et la découverte d'une journée d'un pêcheur sont des activités à créer. L'élaboration du produit fleuve nécessite la collaboration des pêcheurs et la réhabilitation/aménagement des ports de pêches et débarcadères. Le fleuve permet déjà le montage d'un circuit entre les différents ports de pêches et débarcadères existants au niveau des communes concernées et d'autres communes environnantes.

Les efforts devront être consentis au développement du produit fleuve afin d'allonger la durée de séjour de la clientèle. A partir de l'exploitation de ce produit et des recettes générées, le développement des autres produits sera envisagé. Les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou permettent le développement d'un circuit inter- Etat avec la Guinée Conakry, conformément au souhait de l'Union Economique et Monétaire Ouest Africaine (UEMOA).

³¹Catherine et Bernard Desjeux, 2009 : « Guide Evasion Mali » édition Hachette (Hachette Tourisme) p83

CONCLUSION

L'étude de la problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou a permis d'analyser le potentiel touristique desdites communes. Il existe certes un potentiel énorme mais il est sous exploité à l'état actuel. L'activité touristique au niveau des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou est à l'état embryonnaire.

Les communes ont une accessibilité limitée tant au niveau des voies d'accès que des moyens de transports. Cet état concerne le transport routier, le transport fluvial, les technologies de l'information et de la communication. Une réhabilitation et une mise à niveau des infrastructures actuelles sont nécessaires. Une attention particulière doit être accordée à la santé, à la sécurité.

Les Autorités administratives et villageoises sont favorables au développement de l'activité touristique et s'en préoccupent. La politique touristique au niveau nationale incite les investissements dans la zone d'étude. L'Office de Développement Rural de Sélingué (ODRS), bien que n'ayant pas le tourisme dans ses objectifs, a mené une réflexion sur les perspectives de développement du tourisme dans sa zone d'intervention.

Les investisseurs convoitent la zone d'étude pour la réalisation d'infrastructures hôtelières. Quant aux professionnels des établissements de tourisme établis, ils collaborent entre eux pour la gestion de la clientèle en haute saison, et souhaitent une exploitation plus accrue sur le plan touristique. Il est nécessaire d'avoir plusieurs gammes d'établissements de tourisme, du bas de gamme au haut de gamme, pour toutes les catégories de clients. Cela nécessite d'avoir des établissements utilitaires aux établissements de luxe.

L'analyse a montré que la majorité des agences de voyage et de séjours ne fréquentent pas les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou. Elles ne disposent d'informations nécessaires à une programmation et une exploitation de leur part. Elles jugent le produit peu fiable et non rentable à l'état actuel. Les rares agences qui se rendent dans les deux communes le font en excursion en faisant appel à des rares occasions au service des établissements de tourisme pour la restauration.

Le potentiel des Communes Rurales de Baya et de Tagandougou peut permettre la création de trois produits écotouristiques. Il s'agit des produits : fleuve, forêt et culture. Le produit dont l'activité touristique peut tirer profit du potentiel est le fleuve. En effet, les atouts naturels des communes les disposent à une exploitation évidente du produit fleuve. Ces atouts portent d'abord et surtout sur

l'existence du lac de retenue d'eau du barrage de Sélingué. Ils concernent ensuite la multitude de cours d'eau permettant l'élaboration d'un circuit intercommunal et interétatique avec la Guinée Conakry.

Le développement touristique d'une zone ne peut aller sans un développement général. Une concertation et une synergie d'actions des différents décideurs au niveau national, régional et locale s'imposent pour le développement durable de l'activité touristique dans les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou.

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux

Catherine et Bernard Desjeux. 2009 : « Guide Evasion Mali » édition Hachette (Hachette Tourisme)

Comité Départemental du Tourisme. 2006- Schéma d'aménagement touristique de la Charente 2006-2010- www.lacharente.com – 28p ;

DNAT. Mars 2006- Politique Nationale d'Aménagement du Territoire- 34p.

DREYFUS- SIGNOLES (Catherine). avril 2002- L'espace touristique- éditions Bréal-[en ligne] <http://books.google.ml/books->

GEORGE (Pierre). 1978– Précis de Géographie Rurale- Presses Universitaires de France 3^{ème} édition - 351p ;

GUMUCHIAN (Hervé), MAROIS (Claude). 2000 - Initiation à la recherche en géographie : aménagement, développement territorial, environnement- édition ECONOMICA 2000- 426p ;

MERLIN (Pierre).- Tourisme et aménagement touristique, des objectifs inconciliables ?- Nouvelles éditions, Edition La Documentation Française 2008 ; Etudes de la Documentation française 232 pages [En ligne] <http://www.ladocumentationfrancaise.fr/catalogue/3303331952688>

Mission de Décentralisation et des Reformes Institutionnelles - Cartographie du Mali- logiciel ;

ODIT France. Décembre 2007- Tourisme et développement durable, l'expérience française- Ingénierie Touristique, guide de savoir- faire n°17- 110p

ODRS. Septembre 2006 - Etude sur les potentialités de développement du tourisme dans la zone ODRS, rapport provisoire- BCEQ ;

OMT. 1999- Guide à l'intention des autorités locales : développement durable du tourisme- 218 pages [pdf];

OMT. 1999- Guide à l'intention des autorités locales pour un développement durable du tourisme, volume supplémentaire sur l'Afrique subsaharienne- 101 pages [pdf];

OMT, PNUE. 2002- Sommet Mondial de l'Ecotourisme : rapport final- 150 pages [pdf] ;

OMT. 2001- Sommet Mondial de l'Ecotourisme, une compilation de bonnes pratiques- 261 pages [pdf]

OMT. 2003- Développement durable de l'écotourisme, recueil de bonnes pratiques dans le PME- 337 pages [pdf] ;

OMT. 2004- Le tourisme et la réduction de la pauvreté, recommandations pour l'action- 57 pages [pdf]

PAAD- Helvetas- Setade. Décembre 2005 - Elaboration de la situation de référence Commune de Baya- 36p;

PAAD- Helvetas- Setade. Décembre 2005 - Elaboration de la situation de référence Commune de Tagandougou- 30p;

PAAD- Setade- Commune de Baya. 2006- Plan stratégique de Développement Economique, Social et Culturel de la Commune de Baya 2006-2010. 40p

UEMOA. Octobre 2007- Etude relative à l'élaboration de la politique commune du tourisme de l'UEMOA, projet de rapport final- Performances Management Consulting- 119 p [pdf]

UEMOA. Octobre 2007- Etude relative à l'élaboration de la politique commune du tourisme de l'UEMOA : Rapport de diagnostic du tourisme dans les huit pays de l'UEMOA, rapport final- Performances Management Consulting- 241p [pdf]

Revues

Alternatives Economiques. Novembre 2007- Le Tourisme Autrement- Hors série pratique n°31 - 152p ;

Thèses et mémoires

BERTHE (Arouna). 1999- Problématique d'aménagement de la Commune Rurale de Zangasso- (Université du Mali, Ecole Normale Supérieure, DER Histoire et géographie) Maîtrise- 50p.

COULIBALY (Baba). 2003- Problématique de la gestion de l'eau à Bamako : cas des Communes V et VI- (Université du Mali, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée), DEA Géographie Urbaine. 100p

KONE (Kamba). 2006- Problématique du développement dans une ville dynamique : cas de la ville de Koutiala- (Université du Mali, Institut Supérieur de Formation et de Recherche Appliquée), DEA Géographie Economique. 60p

NOEL (Nathalie). 2003- Formes urbaines, aménagements routiers et usage de la bicyclette- (Grade de Philosophia Doctor Université Laval Québec, Faculté d'Aménagement, d'Architecture et des Arts Visuels) Thèse Département d'Aménagement [pdf] 141p;

Publication des organes

DNSI. 3^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 1998, résultat définitif ;

DNSI. 4^{ème} Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH) 2009, résultat provisoire ;

OMATHO. 2009 - Annuaire Statistique 2008- 37p ;

OMATHO. 2009- Liste des agences de voyages et de tourisme

OMT. - Baromètre du tourisme mondial- vol 8 n°1 Jan 2010, extrait de 07 pages ;

OMT - Faits saillants du tourisme édition 2009 ;

Textes législatifs et réglementaires

Décret n°06-331/P-RM du 08 Août 2006 portant statut type des syndicats d'initiative.

Décret n°06-340/P-RM du 10 Août 2006 portant réglementation de l'agrément et de l'exploitation des établissements de tourisme

Décret n°09-510/P-RM du 24 Septembre 2009 portant autorisation de cession partielle de la parcelle de terrain objet du titre foncier n°088 du Cercle de Yanfolila à la Société Libyenne dénommée Libyan Africa Investment Company LAICO-MALI.

Loi n°93-008 Déterminant les conditions de la libre administration des collectivités territoriales modifiée par la loi 96-056 du 16 octobre 1996.

Loi n°00-044 du 07 juillet 2000 Déterminant les ressources fiscales des Communes, des Cercles et des Régions.

Loi n°03-040 du 30 Décembre 2003 régissant les professions d'organiseurs de voyages et de séjours et de guides de tourisme.

Site Internet

books.google.ml/books: avril 2010

<http://www.ladocumentationfrancaise.fr> : mai 2010

www.azalaïhotels.com: mai 2010

www.lacharente.com: janvier 2010;

www.laicohotels.com: mai 2010

www.unwto.org: décembre 2009 et février 2010

www.veilleinfotourisme.fr: 12 novembre 2007 et 07 juin 2010 ;

Annexes

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Annexe n°1 : Mouvement des visiteurs dans les établissements d'hébergement du Mali

Tableau 1 : Arrivées et Nuitées des visiteurs internationaux et Nationaux dans les établissements d'hébergement du Mali an 2007

	Bamako		Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Total		
	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	
<i>Pays Résidence</i>																					
1 Afrique Ouest	14100	50676	256	648	80	33	1286	3672	648	1254	714	2184	94	252	1732	2598	4	12	18914	61329	
2 Reste Afrique	9234	23832	116	240	22	48	48	75	258	369	368	606	48	117	370	555	0	0	10464	25842	
3 Allemagne	2428	6918	50	234	16	9	36	66	542	801	3250	6228	572	1395	68	180	0	0	6962	15831	
4 Autriche	430	1080	0	0	4	9	14	21	90	117	378	714	72	129	0	0	0	0	988	2070	
5 Benelux	2440	7104	70	198	6	18	454	750	822	1590	5404	9999	1044	2850	40	60	0	0	10280	22569	
6 Canada	2536	7752	182	357	6	21	46	78	410	735	1638	2796	252	597	4	6	2	6	5076	12348	
7 Ibérique	2316	7488	38	141	0	0	134	219	236	384	4418	7467	596	1608	54	81	0	0	7792	17388	
8 EuroEst	848	2154	14	24	8	30	22	36	74	111	448	1152	96	258	10	15	8	57	1528	3837	
9 USA	5564	19998	74	663	2	12	78	174	568	1056	5310	11181	796	1926	96	315	0	0	12488	35325	
10 France	21690	53481	464	1206	84	48	392	726	2894	5193	28690	50904	1866	4425	1558	2337	44	129	57682	118449	
11 Italie	2686	7407	20	84	4	18	40	60	566	858	5372	9318	538	1299	42	63	4	12	9272	19119	
12 Anglais	1580	4677	12	24	0	0	28	48	210	240	2392	4134	980	2670	20	30	2	3	5224	11826	
13 Japon	518	1689	38	141	0	0	32	87	80	129	710	1314	38	87	0	0	0	0	1416	3447	
14 Moy Orient	888	2391	12	21	0	0	22	39	18	39	214	432	36	54	0	0	0	0	1190	2976	
15 Scandinavie	838	2625	0	0	0	0	18	27	52	225	410	702	110	282	8	12	0	0	1436	3873	
16 Suisse	1026	3285	66	219	0	0	122	183	242	384	816	1593	184	435	24	36	0	0	2480	6135	
17 Russie CEI	444	1398	0	0	0	0	34	51	36	81	102	264	48	129	0	0	0	0	664	1923	
18 Divers	7060	15042	136	291	0	0	74	111	118	168	2246	3576	324	861	10	15	2	3	9970	20067	
S/T visit inter	76626	218997	1548	4491	232	246	2880	6423	7864	13734	63178	114495	7694	19374	4036	6303	66	222	164124	384285	
<i>Résidents pays</i>																					
Nationaux	19382	51039	666	2175	3190	2067	8056	16914	11000	20892	7034	13644	404	762	198	297	80	294	50010	108084	
Etrangers	3754	7941	186	612	56	15	234	402	1946	4710	928	1629	84	120	0	0	6	12	7194	15441	
S/T visit nat	23136	58980	852	2787	3246	2082	8290	17316	12946	25602	7962	15273	488	882	198	297	86	306	57204	123525	
ENSEMBLE	99762	277977	2400	7278	3478	2328	11170	23739	20810	39336	71140	129768	8182	20256	4234	6600	152	528	221328	507810	

Source : OMATHO

A= Arrivées ; N = Nuitées

Tableau 2 : Arrivées et Nuitées des touristes internationaux et nationaux par région du Mali en 2008

	Bamako		Kayes		Koulikoro		Sikasso		Ségou		Mopti		Tombouctou		Gao		Kidal		Total Mali		
	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	A	N	
<i>Pays Résidence</i>																					
1 Afrique Ouest	27226	64280	1152	1931	107	153	1027	2043	227	610	782	1375	88	412	1524	2143	4	10	32137	72956	
2 Reste Afrique	14256	39976	238	387	77	108	51	212	86	203	178	279	64	198	326	458	0	0	15276	41820	
3 Allemagne	5461	10631	43	79	46	74	42	72	406	875	2310	3825	664	1685	60	149	0	0	9033	17390	
4 Autriche	2083	3402	56	88	0	0	3	5	91	248	323	538	82	189	0	0	0	0	2638	4469	
5 Benelux	2763	7326	3	7	6	14	230	389	674	1694	3355	5522	1099	2639	35	50	0	0	8166	17640	
6 Canada	5040	12098	149	250	62	115	50	81	350	1046	1112	1807	171	466	4	5	2	5	6940	15872	
7 Ibérique	5286	10141	50	110	0	0	62	95	418	707	3741	6163	560	1424	48	67	0	0	10164	18706	
8 Europe Est	3253	6887	75	124	0	0	0	0	96	209	650	0	29	61	9	12	7	47	4118	7340	
9 USA	7618	20734	48	95	16	23	99	173	410	1154	3381	6516	923	1944	84	260	0	0	12579	30898	
10 France	20885	85307	318	601	339	495	229	446	2114	4806	15355	26237	1130	2561	1371	1928	39	106	41779	122486	
11 Italie	4968	9713	53	79	21	29	53	88	237	531	2342	3762	555	1253	37	52	4	10	8269	15517	
12 Japon	2726	5641	22	32	34	47	26	54	80	187	1338	2264	427	983	18	25	2	2	4672	9234	
13 Moyen Orient	3565	7565	32	45	0	0	38	59	104	243	363	592	74	104	0	0	0	0	4176	8606	
14 Scandinavie	3595	5742	29	45	0	0	3	5	22	36	123	234	110	266	0	0	0	0	3883	6327	
15 Suisse	4390	7733	5	20	0	0	40	56	93	239	379	659	123	358	7	10	0	0	5037	9075	
16 Russie CEI	1723	2750	35	50	3	18	48	74	80	167	379	614	86	203	21	30	0	0	2376	3904	
17 Angleterre	4499	13012	0	0	0	0	5	7	56	113	346	547	451	1168	0	0	0	0	5357	14846	
18 Divers	9179	40379	102	173	704	990	34	74	226	421	2349	4201	304	700	9	12	2	2	12908	46952	
S/T visit inter	128517	353315	2411	4113	1416	2066	2040	3931	5770	13487	38806	66069	6941	16612	3552	5200	58	183	189511	464975	
<i>Résidents pays</i>																					
Nationaux	11912	30517	1886	3499	4819	6788	4720	8424	7123	13442	4448	8046	168	290	174	245	70	243	35321	71493	
Etrangers	5578	9272	931	1505	1654	2327	125	234	651	1850	643	1019	70	99	0	0	5	10	9658	16316	
S/T visit nat	17490	39789	2818	5004	6474	9115	4845	8658	7774	15291	5091	9065	238	389	174	245	76	252	44980	87809	
ENSEMBLE	146006	393104	5229	9117	7890	11180	6885	12589	13544	28778	43898	75134	7179	17001	3726	5445	134	436	234490	552784	

Annexe 2 : Evolution des indicateurs clés du tourisme au Mali

Années	2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Nombre d'hôtels	134	218	244	242	251	358	439	514
Nombre de chambres	2.816	3.492	3.927	4.659	4.811	5182	6012	7846
Nombre des entrées des visiteurs par l'aéroport de Bamako-Senou	-	-	-	-	126.303	129876	132373	135902
Nombre d'arrivées dans les hôtels	94.300	101.971	147.958	145.188	186.918	200.003	221328	234490
Nombre de nuitées	184.500	202.825	288.711	343.114	404.874	433.215	507810	552784
Durée moyenne de séjours (en nombre de jours)	1,95	1,99	1,95	2,36	2,03	2,17	2,35	2,36
Les recettes touristiques en millier de FCFA	64 .648.000	72.478.000	74.331.000	76.540.000	80.000.000	91.000.000	110.000.000	115 500 000
Les investissements touristiques en millier de FCFA	3.907.168	10.773.000	1.930.829	2.468.742	9.219.175	16.545.000	8.235.172,365	7 796 000
Emplois directs	2.736	3.450	3.650	3.900	4.150	4.804	5.700	6.555
Emplois indirects	5.472	6.900	7.300	7.800	8.300	9.608	11.400	13.110
Total Emplois	8.208	10.350	10.950	11.700	12.450	14.412	17.100	19.665

Source : OMATHO

Annexe 3 : INDENTITE DES INTERLOCUTEURS DURANT LES ENQUETES

I Autorités administratives

Commune	Nom et Prénom(s) interlocuteur	Niveau de formation	Fonction	Contact
Baya	DIALLO Oumarou	Maîtrise	Secrétaire Général de la Mairie	66-80-59-40
Tagandougou	DIAMOUTENE Souleymane	ENSEC Bougouni	Premier Adjoint au Maire	75-40-55-05

II Autorités villageoises

Commune	Village	Nom et Prénom(s) interlocuteur	Niveau de formation	Fonction	Contact
Baya	Dalaba	DOUMBIA Drissa	-	Chef de village	78-21-35-25
	Dalabala	DOUMBIA Sékou	-	Chef de village	66-65-24-39
	Kangaré	DOUMBIA Dianguiné	-	Chef de village	79-36-73-82
	Sanankoroni	TRAORE Sambou Fakoly	-	Chef de village	-
	Selenkegny	DOUMBIA Bourama	-	Chef de village	66-90-06-45
Tagandougou	Binko	TRAORE Koma	-	Chef de village	77-60-63-58
	Tagan	CAMARA Koma	-	Chef de village	79-47-56-04

III Etablissements de tourisme

Etablissement	Nom et Prénom(s) interlocuteur	Niveau de formation	Fonction	Contact
Hôtel Club	TRAORE Hama	DEUG Gestion	Gérant	66-71-41-83
Donso Hôtel	FOFANA Mamadou	-	Cuisinier	76-14-75-66/74-01-31-16
Niéleni Campement	CAMARA Chaka	-	Agent d'entretien	65-54-46-35
Yaala Campement	DIARRA Aly	DEUG	Gérant	66-78-23-88
Campement Woloni	GARAV Yannick	Secondaire	Directeur	75-23-59-30
Espace Culturel Piazza	COULIBALY Seïba Dramane	Bac + 3	Promoteur	66-96-53-16

IV Agences de voyages

Agence	Nom et Prénom(s) interlocuteur	Niveau de formation	Fonction	Contact
Massa Voyages	DIALLO Amadou Lam	Master Tourisme/Communication	Agent commercial chargé du Tourisme et de la Communication	76-93-46-89
Ztravel	SIDIBE Haja	Maîtrise en Finances	Directrice Administrative	66-01-52-52
Ortiz Voyage	DIALLO Abdrahamane	Bac + 4	Promoteur/Directeur Général	76-45-56-72
Mali Travel Tours	BAH Hama	Maîtrise Anglais	Directeur	76-44-14-93
Sigui Travel	TEME Abdoulaye Augustin	Bac + 4	Promoteur/ Chef d'agence	76-02-00-00/66-82-05-05/44-38-96-01 temeauguste@hotmail.com www.siguitravel.com
Continent Tours	GOÏTA Mamadou	Maîtrise Anglais- Allemand	Directeur Général	20-22-70-89/65-66-42-42 mali@continenttours.com goita@continenttours.com
Timbuctours	CISSE Fatimata KOUYATE	Maîtrise Economie	Directrice	76-05-89-25
Mali Tours Services	KEÏTA Nabilaye Makan	BTS Tourisme	Chef comptoir	66-90-17-64
Tam Voyage	MAÏGA Amadou	Bac +4	Responsable Département Tourisme	66-71-37-24 amaiga@tamvoyages.net
ATS	KEÏTA Mamadi	Bac + 4	Chargé du Tourisme	66-75-97-05 incoming@ats.com.ml

Sahel Voyage	KONE Mahamadou	Secondaire	Promoteur	20-21-50-52/66-71-71-43
--------------	----------------	------------	-----------	-------------------------

V Compagnies de transport

Type de transporteur	Nom et Prénom(s) interlocuteur	Niveau de formation	Fonction	Contact
Minibus	DOUMBIA Mamadou	-	Syndicat des transporteurs Bamako-Sélingué	
Cars	BAGAYOGO Fassogo dit Tiémogoba	-	Billeteur	

« *Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila* »

Questionnaire

GUIDE D'ENTRETIEN : Autorités Administratives

1- Identification de la Commune

1-1 Cercle de :

1-2 Commune de :

1-3 Chef lieu de Commune :

2- Population et données sociologiques

2-1 Population de la Commune:(population totale)

a- nombre d'habitants par village et par sexe (si possible)

Nom du village	Nombre d'habitants		
	Hommes	Femmes	Total
Total			

b- Tranche d'âge

Tranche d'âge	Nombre
- 14 ans	
14 – 55 ans	
+ 55 ans	

2-2 Groupes ethniques et système de production

Ethnie	Nombre ou %	Système de production

2-3 Groupe ethnique dominant :

2-4 Groupements/ Associations/ONG

Existe –t – il des groupements /associations/ONG dans le village ? Oui / / Non / /

Si oui, lesquelles ?

Nom	Localisation

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

Catégorie	Existe (localisation)	N'existe pas	Nombre
Puits			
Forage			
Puits à grand diamètre			
Adduction d'eau			

Autres à préciser :

.....

.....

3-4 Energie

Catégorie	Existe	N'existe pas	Nombre
Panneaux solaires			
Groupe électrogène			
Electrique			

Autres à préciser :

.....

.....

3-5 Economie

a- Infrastructures

Catégorie	Existe (localisation)	N'existe pas	Nombre
Marché journalier			
Marché hebdomadaire			
Marché permanent			
Caisse villageoise			
Caisse d'épargne et de crédit			
Agence bancaire			
Station d'essence			
Industrie			

b- Production

Catégorie	Superficie, Spéculations* et quantité annuelle produite
Agriculture	
Maraîchage	
Pêche	

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

Elevage	
Arboriculture	
Apiculture	

c- Autres à préciser :

.....

.....

3-6 Artisanat

Corps de métier	Nature de la production

Autres à préciser :

.....

.....

3-7 Tourisme

a- Hébergement

Type	Nom et localisation	Capacités en chambres

b- Restauration

Nom	Localisation

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

c- Dancing/ night- club/ espace de loisirs

Type	Nom et localisation

Autres à préciser :.....
.....
.....

4- Communication (préciser le nombre, le nom et la localisation si possible)

4-1. Avez-vous une ou des cabines téléphoniques dans la commune ?

Oui / / Non / /

Si oui le nombre :

4-2. Existe – t – il une ou des stations radios dans la commune ?

Oui / / Non / /

Si Oui le nombre :.....

4-3 Recevez-vous d'autres stations radios dans la commune ? :

Oui / / Non / /

Si oui le nombre et les noms :.....
.....

4-4. Existe – t –il une Poste dans la commune ? Oui / / Non / /

4-5. Existe – t – il une Gare routière dans la commune ? Oui / / Non / /

Si oui, le nombre et la localisation :.....
.....

4-6. Existe – t – il un Quai fluvial dans la commune ? Oui / / Non / /

Si oui, le nombre et la localisation :.....

4-7. Existe – t – il un ou des réseaux téléphoniques dans le village ?

Oui / / Non / /

Si oui le(s)quel(s) ?.....
.....

4- 8 Routes (routes intercommunales et autres)

Existe-t-il des routes intra- communales ? Oui / / Non / /

Existe-t-il des routes intercommunales ? Oui / / Non / /

Si oui, lesquelles et leur état

Tronçon	Km	Nature (goudron, latérite...)	Etat

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

Autres à préciser :.....
.....
.....

5- Coopération/Jumelage

5-1 Existe – t –il une coopération/jumelage avec une commune ou un village du Mali ? Oui / / Non / /

Si oui, préciser le nom de la commune ou du village et la nature de la coopération

.....
.....
.....

5-2 Existe – t –il une coopération/jumelage avec une commune ou une ville en dehors du Mali? Oui / / Non / /

Si oui, préciser le nom de la commune ou du village et la nature de la coopération

.....
.....
.....

6- Fréquentation touristique

6-1 Recevez-vous des visiteurs ? Oui / / Non / /

Si oui, il y a-t-il des formalités administratives à remplir ?.....

.....
.....
.....

6-2 La Commune est-elle fréquentée par des visiteurs internationaux ?

Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les motifs de visite ?.....

.....
.....
.....

6-3 La Commune reçoit-elle des visiteurs nationaux ? Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les motifs de visite ?

.....
.....
.....

6-4 Période de grande affluence :

6-5 Période de moindre affluence :

6-6 Statistique des visites (si possible).....

.....
.....
.....

6-7 Sites/monuments fréquentés, pourquoi et quel est leur état ?.....

.....
.....
.....
.....
.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

.....
.....
6-8 Les sites et monuments ont-ils un problème d'aménagement ? Oui / / Non / /
Si oui, lesquels ?.....
.....
.....

7- Problèmes/contraintes de la commune

7-1 Quels sont les problèmes liés à l'agriculture ? (sols cultivables, pression sur les terres, besoins en terre, équipements, intrants...) :.....
.....
.....

7-2 Quels sont les problèmes liés à l'élevage? (cheptel, vaccination, abreuvoir, couloir de passage, pâturage...) :.....
.....
.....

7-3 Quels sont les problèmes liés à la pêche ? (équipements, débarcadère, couloir de pêche...) :.....
.....
.....

7-4 Quels sont les problèmes liés à la foresterie/environnement? (coupe du bois, cueillette, apiculture, faune, assainissement...) :.....
.....
.....

7-5 Quels sont les problèmes liés au commerce ? (équipement, approvisionnement, opérateurs...) :.....
.....
.....

7-6 Quels sont les problèmes liés au Tourisme ? (opérateurs, aménagement des curiosités, équipement...) :.....
.....
.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

7-7 Quels sont les problèmes liés à l'Education? (effectif, équipement...) :.....

.....

7-8 Quels sont les problèmes liés à l'hydraulique ? (équipement, entretien, opérateurs...) :.....

.....

7-9 Quels sont les problèmes liés à la santé? (personnel, équipement...) :.....

.....

8- Projets de développement

8-1 Existe – t-il un ou des projets de développement dans le village ? Oui / / Non / /
 Si oui, lesquels ?

Projets	Domaine d'intervention	Populations cibles

8-2 Projets en voie :

.....

9- Avis

9-1 Quels sont selon vous, les sites et monuments qui représentent une forte potentialité touristique?

.....

9-2 Existe-t-il un schéma d'aménagement de votre commune ? Oui/ / Non / /
 Si oui, quelles sont les grandes lignes ?.....

.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

.....
.....
.....

9-3 Comment peut-on remédier au problème d'aménagement ?.....

.....
.....
.....

**9-4 Qui peuvent et/ou doivent intervenir dans l'aménagement des sites d'intérêt
touristique ?**.....

.....
.....
.....

**9-5 Que faut-il faire, selon vous, pour un développement de la commune sur le
plan touristique ?**.....

.....
.....
.....

10- Identification de l'interlocuteur

10-1 Nom et Prénom(s) :.....

10-2 Niveau d'instruction (formation) :.....

10-3 Fonction :.....

10-4 Contact :.....

.....
.....

Merci de votre collaboration !

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

NOTES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Date :.....

Nom et prénom de l'enquêteur :

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

13- Communication

3-1. Avez-vous une ou des cabines téléphoniques dans le village ?

Oui / / Non / /

Si oui le nombre :

3-2. Existe – t – il une ou des stations radios dans le village ?

Oui / / Non / /

Si oui le nombre :

3-3 Recevez-vous d'autres stations radios dans le village ? :

Oui / / Non / /

Si oui le nombre :

3-4. Existe – t – il une Poste dans le village ? Oui / / Non / /

3-5. Existe – t – il une Gare routière dans le village ? Oui / / Non / /

3-6. Existe – t – il un Quai fluvial dans le village ? Oui / / Non / /

3-7. Existe – t – il un ou des réseaux téléphoniques dans le village ?

Oui / / Non / /

Si oui le(s)quel(s) ?

.....
.....

3-8. Infrastructures routières

Tronçon	Kilométrage	Nature (goudron, latérite, piste etc...)	Etat

14- Potentialités touristiques du village (état des sites et localisation)

4-1 Curiosités historiques:

.....
.....
.....
.....

4-2 Curiosités culturelles :

.....
.....
.....
.....

4-3 Manifestations/événements :

.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

.....
.....
.....

4-4 Faune et lieux d'observation (terrestre, aviaire, aquatique) :

.....
.....
.....

4-5 Sites naturels :

.....
.....
.....

4-6 Sites liées au cours d'eau:

.....
.....
.....

15- Fréquentation touristique

5-1 Le village est-il fréquenté par des visiteurs internationaux ? Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les motifs de visite ?

.....
.....

5-2 Est-il visité par des visiteurs nationaux ? Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les motifs de visite ?

.....
.....

5-3 Période de grande affluence :

5-4 Période de moindre affluence :

5-5 Sites/monuments fréquentés et pourquoi ?.....

.....
.....
.....

5-6 Quels sont les problèmes liés aux sites/monuments ?

.....
.....
.....

5-7 Les sites et monuments ont-ils un problème d'aménagement ?

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

Oui / / Non / /

Si oui, nature du problème, et actions d'aménagement à entreprendre par sites/monuments :

.....

.....

.....

5-8 Existe-t-il des restrictions de visite ? Oui / / Non / /

Si oui, pourquoi ?

.....

.....

5-9 Quels sites/monuments sont à exploiter et/ou promouvoir ?

.....

.....

.....

5-10 Que faut-il faire pour les exploiter et/ou promouvoir ?

.....

.....

.....

16- Projets de développement

6-1 Existe – t-il un ou des projets de développement dans le village ? Oui / / Non / /
Si oui

Projets	Domaine d'intervention	Populations cibles

6-2 Projets en voie :

.....

.....

.....

17- Coopération/Jumelage

7-1 Existe – t –il une coopération/jumelage avec une commune ou un village du Mali ? Oui / / Non / /

Si oui, préciser le nom de la commune ou du village et la nature de la coopération

.....

.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

.....
.....

**7-2 Existe – t –il une coopération/jumelage avec une commune ou une ville en
dehors du Mali? Oui / / Non / /**

Si oui, préciser le nom de la commune ou du village et la nature de la coopération

.....
.....
.....
.....

18- Avis

8-1 Comment peut-on remédier au problème d'aménagement ?.....

.....
.....
.....
.....

**8-2 Qui peuvent et/ou doivent intervenir dans l'aménagement des sites d'intérêt
touristique ?.....**

.....
.....
.....
.....

**8-3 Etes-vous pour l'instauration et/ou le développement de l'activité touristique
au niveau de votre village? Oui / / Non / /**

Pourquoi ?.....

.....
.....
.....
.....

**8-4 Si oui, que faut-il faire pour un développement du village sur le plan
touristique ?.....**

.....
.....
.....
.....

19- Identification de l'interlocuteur

9-1_Nom et Prénom(s) :

9-2 Niveau d'instruction (formation) :

9-3 Fonction :

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

9-4 Contact :
.....
.....

Merci de votre collaboration !

NOTES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Date :

Nom et prénom de l'enquêteur :

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

**QUESTIONNAIRE : Responsable d'établissement de tourisme
(hébergement, restauration, animation)**

20- Identification de l'entreprise

1-6 Nom de l'entreprise:

1-7 Adresse :.....
.....

1-8 Village de :

1-9 Commune de :

1-10 Nombre de chambres :(capacité totale)

Single :..... Double :..... Suite :..... Autres (à préciser) :.....

1-11 Existe-t-il un restaurant ? Oui / / Non / /

Si oui, quels sont le nombre de couverts et les spécialités ?.....
.....

1-12 Existe-t-il un dancing/night- club/espace de loisirs ? Oui / / Non/ /

Si oui, quelle en est la capacité ?.....

21- Données économiques

2-1 Combien de personnes employez-vous ?

	Hommes		Femmes		Total...
	Maliens	Etrangers	Maliens	Etrangers	
Permanents					
Temporaire					
Total					

2-2 Quand faites-vous appel au personnel temporaire ? Pourquoi ? :.....
.....
.....

2-3 Masse salariale mensuelle (en Fcfa):

2-4 Charges fixes mensuelles (en Fcfa) :

2-5 Chiffre d'affaires annuel (en Fcfa):

2-6 Nombre de clients par activité et par an

Activité	An
Hébergement	
Restauration	
Animation	

22- Information clientèle

3-1 Connaissez-vous les raisons du choix de votre établissement ? Oui/ / Non/ /

Si oui, quelles raisons ?.....
.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

3-2 Quelles sont les nationalités de votre clientèle ?

.....

3-3 Quelle est la durée de séjour de votre clientèle ?.....

3-4 Quels sont les lieux visités par votre clientèle ?.....

.....

.....

3-5 Quels sont les problèmes rencontrés par les clients dans la localité ?.....

.....

.....

3-6 Période de grande affluence, pourquoi ?.....

.....

3-7 Période de moindre affluence, pourquoi ?.....

.....

3-8 Travaillez-vous avec des guides ? Oui/ / Non/ /

Si oui, donnez la catégorie des guides (officiel/non officiel, national/local) :.....

.....

3-9 Les agences de voyage exploitent-elles la zone de Sélingué ? Oui / / Non / /

Si oui, lesquelles ?.....

.....

23- Exploitation

4-1 Le personnel suit-il des séances de formation et/ou de mise à niveau ?

Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les modules/domaines de formation ?.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

4-2 Existe-t-il d'autres établissements de tourisme dans votre localité ?

Oui / / Non / /

Si oui, lesquels ? (préciser la localité).....

.....

4-3 Rencontrez-vous des difficultés avec les autres établissements ?

Oui / / Non / /

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

Si oui, lesquelles ?.....
.....
.....

4-4 Comment et où vous ravitaillez-vous ? et à quelle fréquence ?.....
.....
.....

4-5 Quelles sont les contraintes que vous avez dans l'exploitation de votre établissement ?.....
.....
.....
.....

4-6 Aviez-vous un partenaire extérieur ? Oui / / Non / /
Si oui, définissez le type de partenariat.....
.....
.....
.....

24- Avis

5-1. Que faut-il faire pour améliorer la situation des établissements de tourisme ?.
.....
.....
.....
.....

5-2. Quelles actions faut-il entreprendre pour le développement du tourisme dans la localité ?.....
.....
.....
.....
.....

25- Identification de l'interlocuteur

6-1_Nom et Prénom(s) :

6-2 Niveau d'instruction (formation) :

6-3 Fonction :

6-4 Contact :
.....
.....

Merci de votre collaboration !

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

NOTES

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Date :

Nom et prénom de l'enquêteur :

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

QUESTIONNAIRE : Responsable d'agence de voyage

26- Identification de l'entreprise

1-13 Nom de l'entreprise:

1-14 Adresse :.....
.....
.....

1-15 Commune de :

1-16 Activités :
.....
.....

27- Données économiques

2-1 Combien de personnes employez-vous ?

	Hommes		Femmes		Total...
	Maliens	Etrangers	Maliens	Etrangers	
Permanents					
Temporaires					
Total					

2-2 Quand faites-vous appel au personnel temporaire ? Pourquoi ? :.....
.....
.....

2-3 Masse salariale mensuelle (en Fcfa):

2-4 Charges fixes mensuelles (en Fcfa) :

2-5 Chiffre d'affaires annuel (en Fcfa):

2-6 Nombre de clients par activité et par an

Activité	An
Tourisme	
Billetterie	
Pèlerinage	
Autres*	

* autres à préciser :.....

28- Information clientèle

3-1 Pourquoi les clients ont-ils recours à vos services?

.....

.....

.....

3-2 Quelles sont les nationalités de vos clients.....
.....
.....

3-3 Quelle est la durée de séjour de votre clientèle ?.....

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

3-4 Quels sont les sites et/ou circuits les mieux vendus ?.....

.....
.....
.....

3-5 Période de grande affluence, pourquoi ?.....

.....

3-6 Période de moindre affluence, pourquoi ?.....

.....

3-7 Travaillez-vous avec des guides ? Oui / / Non / /

Si oui, donnez la catégorie des guides (officiel/non officiel, national/local) :.....

.....
.....

29- Exploitation

4-1 Le personnel suit-il des séances de formation et/ou de mise à niveau ?

Oui / / Non / /

Si oui, quels sont les modules/domaines de formation ?.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

4-2 Exploitez-vous la zone de Sélingué* ? Oui / / Non / /

Si oui, comment ?.....

.....

Si non, pourquoi ?.....

.....

**4-3 Quelles sont les contraintes que vous avez dans l'exploitation de votre
agence?**.....

.....

4-4 Avez-vous un partenaire extérieur ? Oui/ / Non/ /

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

Si oui, définissez le type de partenariat.....
.....
.....
.....

30- Avis

5-1. Quelles actions faut-il entreprendre pour le développement du tourisme dans la zone de Sélingué ?.....
.....
.....
.....
.....

5-2. Dans quelles conditions, exploiterez-vous la zone de Sélingué?.....
.....
.....
.....
.....

* surtout les Communes Rurales de Baya et de Tagandougou au niveau de la zone de Sélingué (autour du Barrage)

31- Identification de l'interlocuteur

6-1_Nom et Prénom(s) :

6-2 Niveau d'instruction (formation) :

6-3 Fonction :

6-4 Contact :
.....
.....

6-5 Expérience professionnelle :.....
.....

Merci de votre collaboration !

**« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »**

Questionnaire

NOTES

.....

.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

Date :.....

Nom et prénom de l'enquêteur :.....

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE

*« Problématique de l'aménagement touristique des Communes Rurales
de Baya et de Tagandougou dans le Cercle de Yanfolila »*

Questionnaire

.....
.....
.....
.....
.....
.....

Merci de votre collaboration !

CODESRIA - BIBLIOTHEQUE